

A N N O N C E

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeu 13 février 2025 / 14 chaâbane 1446 - N° 3763 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr: 06h13 Dohr: 13h02
Asr: 16h02 Maghreb: 18h29 Isha: 19h48

MÉTÉO

Alger	: 23°	12°
Oran	: 21°	09°
Annaba	: 22°	06°
Béjaïa	: 22°	10°
Tamanrasset:	25°	15°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

OUVERTURE DE LA 46^e SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA À ADDIS-ABEBA

M. Attaf s'entretient à Addis-Abeba avec nombre de ses homologues africains

P. 24

ALGÉRIE - SULTANAT OMAN

Le Fonds souverain algéro-omanais commun donnera une forte impulsion aux investissements dans les deux pays

P. 3

ALGÉRIE - SLOVÉNIE

La coopération dans le domaine des technologies spatiales au menu d'une rencontre à Alger

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les préparatifs du 80^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des préparatifs liés à la commémoration du 80^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, ainsi que des exposés relatifs à d'autres secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre. "Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 12 février 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des préparatifs pour la commémoration du 80^e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, consacrée par Monsieur le Président de la République comme Journée nationale de la Mémoire, en hommage aux victimes de ces massacres odieux perpétrés par le colonialisme français et pour honorer et glorifier ces victimes et leur résistance héroïque pour la liberté et l'indépendance. Le Gouvernement a également examiné un point de situation sur l'état d'avancement de certains projets inscrits au programme de développement du réseau routier d'Alger, dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant à décongestionner le trafic routier et à réduire la pression sur certains axes principaux, conformément aux instructions de monsieur le Président de la République données à cet effet. P. 3



ALGÉRIE - OMAN

Arkab souligne la disponibilité de l'Algérie à soutenir les projets de coopération et de partenariat

P. 6

MÉDIAS

Le ministre de la Communication souligne le rôle des médias nationaux dans l'accompagnement des efforts de développement de l'Etat

P. 3

JUSTICE

Appel à créer des centres régionaux de lutte contre la cybercriminalité

P. 4

SANTÉ

**CARIE
Pas trop de fluor pour les enfants**

Pp 12-13

FOOTBALL

**LIGUE 1 MOBILIS - MCA - JSK
Un match à 6 points !**

Par F. Yanis P. 22



ORAN

Le Salon National du Livre sous le slogan "El Bahia lit" Soirée poétique animée par Karima Mokhtari en compagnie de poétesses et intellectuelles

Par A. Meghit P. 24

TRANSPORTS

Etusa lancera un service de contrôle technique des véhicules le 16 février

P. 2

MOUDJAHIDINE

Ouled Djellal : décès du moudjahid Touhami Thabet

Le moudjahid Touhami Thabet est décédé la nuit de mardi à mercredi à l'hôpital d'El Eulma dans la wilaya de Sétif à l'âge de 90 ans, apprend-on de sa famille. Né en 1935 à Ouled Rabah dans la wilaya de M'sila, le défunt a vécu à Ouled Djellal, a rejoint les rangs de la révolution de libération en 1954 et a participé à de nombreuses batailles dont celle de Djebel Mimouna à Laguessiât dans la commune de Chaïba (Ouled Djellal) et de N'sinissa dans la même commune, a indiqué la même source.

La dépouille mortelle du défunt sera inhumée après la prière d'El Asr au cimetière d'Ouled Djellal, selon la même source.

MÉTÉO

Pluies orageuses sur les wilayas du centre (BMS)

Des pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées de rafales de vent, affecteront jeudi plusieurs wilayas du centre du pays, indique mercredi un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

Placé au niveau de vigilance "Orange", le bulletin concerne les wilayas de Tipaza, Ain Defla, Alger, Blida, Médéa, Boumerdes, Tizi Ouzou et Bouïra, où les quantités de pluies attendues oscilleront entre 20 mm et 40 mm et ce, de 03h00 à 21h00, précise la même source.

AGRICULTURE

Bordj Bou Arreridj : vers la culture de 283 hectares en tournesol

Le tournesol sera cultivé dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj sur une superficie de 283 hectares dans le cadre du développement de filière des cultures oléagineuses, apprend-on mercredi auprès du directeur local des services agricoles M. Houari-Boumediene Dhoubi (DSA). Dans une déclaration à l'APS en marge d'une journée de vulgarisation sur la culture de tournesol organisée au siège de la Coopérative de Céréales et Légumes Secs (CCLS) conjointement par la direction des services agricoles, la chambre de l'agriculture et autres partenaires, M. Dhoubi a précisé que toutes les dispositions liées à la culture de tournesol ont été mises en place dans la wilaya dans le cadre du programme national d'encouragement de la culture des oléagineux.

Toutes les conditions sont réunies pour permettre aux agriculteurs de réussir dans cette nouvelle culture à travers les multiples avantages incitatifs dont l'obtention gratuite de semences et l'approvisionnement en fertilisants et autres intrants en plus des mesures prises par les autorités locales pour encourager l'investissement dans le secteur ayant permis le raccordement au réseau d'électricité de plus de 820 exploitations agricoles et le fonçage de 1.200 puits, a ajouté le même responsable.

TRANSPORTS

Etusa lancera un service de contrôle technique des véhicules le 16 février

L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger "Etusa", a annoncé mercredi dans un communiqué, le lancement d'un service de contrôle technique des véhicules à partir du 16 février, dans le cadre de la diversification de ses activités.

Le service est destiné aux propriétaires de véhicules particuliers et entreprises, et concerne les véhicules légers et lourds, selon le communiqué.

Cette nouvelle activité de l'établissement est située à la zone industrielle de Oued Smar à Alger, où seront déployés "une équipe d'experts possédant des compétences et des connaissances de haut niveau et une technologie de pointe pour des diagnostics liant la sécurité au respect de l'environnement", précise le communiqué.

PARLEMENT

APN: la Commission des affaires juridiques se réunit pour valider la qualité de membre d'un nouveau député

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, mercredi, une réunion consacrée à la validation de la qualité de membre d'un nouveau député, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La Commission, présidée par Hicham Sifer, s'est réunie pour valider la qualité d'un nouveau député après le renvoi par le bureau de l'APN, du 9 février courant, de la décision de la Cour suprême relative à la déclaration de la vacance du siège du député Kheidj Omar, élu sur la liste du parti du Rassemblement national démocratique (RND) dans la circonscription administrative de Tlemcen, pour cause de décès et son remplacement par le candidat Saidani Zine Labidine", lit-on dans le communiqué.

"Le rapport de validation de la qualité de membre du nouveau député sera soumis au vote ultérieurement en séance plénière", conclut la même source.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 9 morts et 183 blessés en 24 h (Protection civile)

Neuf (09) personnes sont décédées et 183 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique, mercredi, un communiqué de la Protection civile.

Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Souk Ahras avec 2 morts et 4 blessés, Alger (2 morts et 2 blessés), et Boumerdes (2 morts et 2 blessés), précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 22 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles dans plusieurs wilayas du pays, note le communiqué, déplorant la mort d'un homme intoxiqué par ce gaz à Souk Ahras.

BORDJ BADJI MOKHTAR Plus de 300 postes pédagogiques ouverts pour la session de février 2025

Plus de 300 postes pédagogiques seront ouverts au titre de la session de février 2025, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, ont rapporté mercredi les services du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya.

Ces postes sont répartis à travers différents modes de formation au niveau de deux centres de formation professionnelle que compte cette wilaya frontalière, et qui seront encadrés par plus de 20 formateurs, selon la même source.

TISSEMSILT

Sensibilisation aux dangers d'un usage excessif d'Internet chez les enfants

Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation à la protection des enfants contre les dangers d'une mauvaise utilisation d'Internet, la Maison de la Culture « Mouloud Kacem Nait Belkacem » de Tissemsilt a organisé un atelier éducatif dédié aux plus jeunes. Intitulé « Internet et son impact sur la réussite scolaire et les relations familiales de l'enfant », cet événement a été animé par les Drs. Fendil Fatima et Haroun Noura, enseignantes à l'Université de Tissemsilt.

L'atelier a débuté par une présentation simplifiée des effets négatifs de l'usage excessif d'Internet. Les spécialistes ont expliqué que passer de longues heures devant les écrans peut entraîner une baisse de concentration, une diminution des performances scolaires et un retard dans l'accomplissement des devoirs.

De plus, l'utilisation abusive des appareils numériques peut affecter la communication entre l'enfant et ses parents, réduisant ainsi les interactions familiales essentielles à son développement. Pour illustrer ces problématiques de manière accessible aux enfants, l'atelier a été enrichi par la diffusion de dessins animés éducatifs. Une activité artistique encadrée par l'artiste Khelbaz Mohamed, visant à transmettre un message positif sur l'usage responsable d'Internet.

Les enfants ont manifesté un grand intérêt et ont interagi avec enthousiasme, facilitant ainsi l'assimilation des notions abordées de façon ludique et engageante. Cet atelier s'inscrit dans une démarche globale visant à sensibiliser les familles et à encourager un usage modéré et bénéfique des outils numériques chez les plus jeunes.

Par Abed Meghit

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**Saisie de 50 quintaux de viande rouge impropre à la consommation à Djelfa (Gendarmerie)**

Les services de la Gendarmerie nationale à Djelfa ont procédé à la saisie et la destruction de cinquante (50) quintaux de viande rouge impropre à la consommation dans la commune de Ain Oussara et à l'arrestation de six (6) suspects, a indiqué mercredi un communiqué de ce corps de sécurité.

Selon le communiqué, le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Djelfa a reçu des informations indiquant qu'un fournisseur transporte et transfère de la viande rouge du sud sans estampe vétérinaire, vers des abattoirs des villes du nord, où elle est marquée du sceau de l'abattoir et des documents administratifs falsifiés pour la faire passer pour une viande locale".

"En coordination avec le Service central de sécurité alimentaire du Commandement de la Gendarmerie nationale et le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, et grâce à une exploitation efficace de l'information, cinquante (50) quintaux de viande rouge ont été saisis à bord de deux camions en provenance d'une ville du nord en direction d'une wilaya du sud", précise la même source.

"Après inspection vétérinaire, il a été constaté qu'il s'agissait de viande d'origine inconnue, provenant de races du sud, transportée sans estampe vétérinaire, ce qui nécessite sa destruction", note le communiqué, ajoutant qu'"après avoir accompli toutes les procédures légales et inspecté l'abattoir, une quantité de têtes de bovins et d'ovins, ainsi que des abats correspondant à la quantité de viande saisie, ont été confisqués".

L'enquête a conduit à "l'arrestation de six (06) personnes, dont une femme, âgées de 40 à 60 ans, soupçonnées de spéculation illégale visant à perturber le marché en termes de disponibilité, en plus de plusieurs infractions relatives à la loi sur la protection du consommateur et la répression des fraudes". La Gendarmerie d'Ain Oussara a "ouvert une enquête sur l'affaire, avec présentation des parties concernées devant les autorités judiciaires compétentes, et destruction de la viande rouge saisie en coordination avec les autorités administratives concernées", conclut le communiqué.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Les préparatifs du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 et d'autres secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des préparatifs liés à la commémoration du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, ainsi que des exposés relatifs à d'autres secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

"Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 12 février 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des préparatifs pour la commémoration du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, consacrée par Monsieur le Président de la République comme Journée nationale de la Mémoire, en hommage aux victimes de ces massacres odieux perpétrés par le colonialisme français et pour honorer et glorifier ces victimes et leur résistance héroïque pour la liberté et l'indépendance. Le Gouvernement a également examiné un point de situation sur l'état d'avancement de certains projets inscrits au programme de développement du réseau routier d'Alger, dans le cadre de la stratégie des pouvoirs publics visant à décongestionner le trafic routier et à réduire la pression sur certains axes principaux, conformément aux instructions de monsieur le Président de la République données à cet effet.

Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur la promotion de l'en-



trepreneuriat, des métiers et de l'auto-emploi dans le cadre du nouveau plan d'action relatif au développement de l'offre de formation professionnelle et son adaptation aux besoins du marché de travail, à l'amélioration de la qualité de la formation, ainsi que la promotion de l'es-

prit entrepreneurial parmi les diplômés des établissements de formation professionnelle. Sur un autre volet, le Gouvernement a entendu une communication sur les laboratoires d'analyse et de contrôle de qualité et les perspectives de leur développement, portant sur

un ensemble de mesures opérationnelles visant l'amélioration des mécanismes de contrôle de la qualité des produits, à la répression de la fraude et à la protection des consommateurs.

Le Gouvernement a également passé en revue les différentes mesures prises pour assurer l'approvisionnement du marché national en produits essentiels et de large consommation.

Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur les procédures d'exploitation de la flotte nationale de transport maritime de voyageurs et de marchandises, à sa capacité maximale, et l'amélioration de la qualité des services fournis aux usagers, tout en soulignant l'importance de mise en œuvre du projet de réforme des entreprises de transport maritime décidé par le Conseil des participations de l'Etat le 17-04-2023, afin de renforcer la contribution de ce secteur à l'accompagnement de la dynamique économique que connaît le pays".

ALGÉRIE - SULTANAT OMAN

Le Fonds souverain algéro-omanais commun donnera une forte impulsion aux investissements dans les deux pays (Directeur)

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, a affirmé, mardi à Alger, que le Fonds souverain algéro-omanais commun, qui est en cours de préparation, donnera une "forte impulsion" aux investissements dans les deux pays.

M. Rekkache s'exprimait à l'issue d'une séance de travail avec le président de l'Oman Investment Authority (OIA), M. Abdulsalam Bin Mohammad Al Murshidi, en visite en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau, dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la visite d'Etat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman, fin octobre dernier.

"Le projet du Fonds souverain algéro-omanais commun, objet de négociations via les services du ministère des affaires étrangères, constitue un jalon important pour le renforcement des relations économiques entre les deux pays", a précisé le DG de l'AAPI.

Ce projet "pionnier" aura des résultats très satisfaisants en matière de renforcement des relations d'investissement entre

les deux pays, a-t-il poursuivi, d'autant plus que les deux parties considèrent que ce projet sera "l'un des projets communs les plus réussis, compte tenu du nombre important d'opportunités disponibles en Algérie et des potentialités et avantages offerts".

M. Rekkache a affirmé la disposition de l'AAPI à réunir toutes les conditions aux investissements proposés par les opérateurs économiques désirant investir en Algérie.

Dans ce contexte, le directeur a indiqué que l'agence avait enregistré, la semaine dernière, un projet omanais dans le secteur de l'industrie automobile pour une marque sud-coréenne, ajoutant que le projet attend l'autorisation du ministère de l'Industrie.

Lors de cette séance, M. Al Murshidi a présenté l'expérience réussie de son pays dans la création de fonds de financement bilatéraux communs avec 13 pays, se disant confiant que le projet de fonds commun avec l'Algérie sera "parmi les plus réussis, en raison des énormes opportunités d'investissement offertes en Algérie et des avantages contenus dans la nouvelle loi sur l'investissement". Il a également mis en avant le suc-

cess du partenariat algéro-omanais, citant le projet de la société algéro-omanaise des engrais.

Le même intervenant a insisté, dans ce sillage, sur l'importance d'élargir les investissements dans des secteurs stratégiques prioritaires, tels que la sécurité alimentaire et sanitaire, à travers le développement de partenariats dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie alimentaire et de l'industrie pharmaceutique, outre l'investissement dans les chaînes de valeur liées à ces industries, notamment les industries alimentaires.

La réunion a abouti à un certain nombre de propositions reflétant les centres d'intérêt communs des deux pays, outre la nécessité de concrétiser des projets concrets. Il a également été convenu de renforcer les partenariats avec des investisseurs privés dans le secteur des industries pharmaceutiques, les deux parties affichant un grand intérêt pour ce domaine. La délégation omanaise a demandé à la partie algérienne de préparer une liste de propositions pour des projets d'investissement prometteurs.

Cherfa examine avec une délégation omanaise les opportunités d'investissement dans les domaines de l'agriculture et de la pêche

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a présidé, mardi à Alger, une rencontre de travail avec une délégation omanaise de haut niveau, avec laquelle il a examiné les opportunités d'investissement dans les domaines de l'agriculture et de la pêche.

La délégation omanaise qui effectue une visite de travail en Algérie, dans le cadre de la concrétisation des conclusions de la visite d'Etat du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman, fin octobre passé, est conduite par le président de l'Autorité d'investissement d'Oman (OIA), M. Abdulsalam bin Mohammad Al Murshidi, accompagné du ministre de l'Agriculture, des Richesses halieutiques et des Ressources en eau, Dr. Saoud bin Hamoud Al-Habsi, ainsi que du ministre de la Santé, Dr. Hilal bin Ali Alsabti.

Cette rencontre avec la délégation omanaise qui comprend également des cadres et des opérateurs économiques du Sulta-

nat, s'est déroulée en présence de cadres du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, du ministère des Affaires étrangères, du ministère de l'Energie, ainsi que du ministère des Finances.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné plusieurs sujets relatifs à l'investissement agricole et à la pêche, ainsi que les opportunités d'investissement disponibles dans les deux pays, et les expériences et politiques agricoles de l'Algérie et du Sultanat d'Oman.

A cette occasion, M. Cherfa a présenté un aperçu sur les principaux axes de la stratégie de développement du gouvernement en vue de renforcer la sécurité alimentaire et de contribuer à la diversification de l'économie nationale, mettant en avant les avantages et les incitations contenus dans la nouvelle loi de l'investissement, au profit des opérateurs nationaux et étrangers.

Le ministre a également rappelé les objectifs que l'Algérie s'emploie à réaliser, à travers la

concrétisation du Plan national de développement des cultures stratégiques.

Ce plan offre des opportunités d'investissement prometteuses pour les investisseurs, notamment dans les wilayas du Sud, à travers une exploitation durable des potentialités dont dispose l'Algérie, en matière de production des produits agricoles de base.

Dans le domaine de la pêche, il a cité les décisions de l'Etat visant à encourager l'activité de construction navale, à développer l'aquaculture continentale et marine, estimant que cette rencontre se veut une occasion pour relancer le memorandum d'entente bilatéral signé en 2015 dans le domaine de la pêche, ainsi que le memorandum d'entente signé en 2010 dans le domaine de la santé animale et végétale. De son côté le ministre omanais de l'Agriculture, des Richesses halieutiques et des Ressources en eau a exprimé la disponibilité de son pays à développer les partenariats entre les opérateurs algériens et oman-

nais, susceptibles d'augmenter le volume des échanges et d'optimiser les capacités d'exportation vers des marchés extérieurs en Afrique et en Europe, en profitant de la position de l'Algérie en tant que principal portail vers ces marchés.

Le ministre omanais a également salué l'expérience algérienne en matière de cultures sahariennes, estimant que le marché algérien regorge d'opportunités d'investissement, y compris dans le domaine de la pêche où le Sultanat d'Oman dispose d'une expertise avérée, sa production halieutique dépassant les 700 000 tonnes/an.

La délégation omanaise a également rencontré le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, ainsi que le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache.

La délégation effectuera des visites de terrain dans les wilayas d'Alger, Boumerdes et Blida pour s'enquérir de certaines infrastructures industrielles et agricoles.

MÉDIAS

Le ministre de la Communication souligne le rôle des médias nationaux dans l'accompagnement des efforts de développement de l'Etat

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a souligné, mardi à Alger, le rôle des médias nationaux dans l'accompagnement des efforts de développement menés par l'Etat au service de l'intérêt suprême du pays.

Dans une communication intitulée "Les médias au service du développement, un outil pour un développement réussi dans toutes ses dimensions", présentée lors d'une conférence tenue à la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'université d'Alger 3, M. Meziane a précisé que les médias "doivent être à la hauteur de l'enjeu et accompagner les efforts de l'Etat pour servir le citoyen et répandre la quiétude".

Il a annoncé, à cette occasion, que le secteur sera renforcé par le mécanisme de formation vu sa "valeur dans la promotion de l'individu et de l'institution", précisant qu'une session de formation sur l'investissement sera lancée au profit des journalistes en vue de "leur fournir les connaissances suffisantes pour comprendre les différentes mesures réglementaires en vigueur dans ce domaine". Il a également évoqué le lancement du "Portail des médias algériens", qui permettra d'accéder aux "différentes institutions médiatiques et officielles", ce qui est à même, a-t-il dit, d'"apporter un plus dans le processus de communication".

Dans le même contexte, le ministre a souligné l'importance de la spécialisation dans le domaine de l'information pour "obtenir une plus grande précision qui permet de passer de l'inconnu au connu", affirmant que la formation sera "un mécanisme de base dans ce processus".

Pour un meilleur appui à la formation des étudiants, le ministre a mis en avant la nécessité de trouver "des formules pratiques pour créer un lien entre l'université et les établissements médiatiques", d'autant plus que le journaliste a besoin d'une "petite partie de l'aspect théorique dans sa formation, pour confirmer ses acquis sur le terrain". Il a également souligné l'importance de "prendre connaissance de l'éthique qui encadre la pratique professionnelle pour pouvoir faire la différence entre la critique et la diffamation". Après avoir salué les efforts de l'Etat au service des citoyens, M. Meziane a précisé que "les différents projets de développement décidés par l'Algérie ne se limitent pas seulement à l'intérieur du pays, mais ont une dimension maghrébine", citant, à ce propos, la route reliant Tindouf (Algérie) à Zouérat (Mauritanie) ainsi que "les différents projets de développement dans les régions frontalières qui aideront tous les peuples de la région". Il a également mis en avant l'importance du rôle des médias nationaux dans la lutte contre les campagnes hostiles et malveillantes à l'encontre de notre pays, saluant les efforts fournis par les institutions médiatiques nationales pour suivre les différentes mutations du paysage médiatique international".

MÉDIAS

L'ANIRAV adresse une mise en demeure aux chaînes El Hayat et Echourouk

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRAV) a adressé une mise en demeure aux chaînes de télévision El Hayat et Echourouk, suite à une violation de la législation et de la réglementation en vigueur dans le domaine de l'audiovisuel, à travers la diffusion d'informations contenant des "allégations et des données erronées", indique mercredi un communiqué de l'ANIRAV.

"Dans le cadre de l'exercice de ses prérogatives de contrôle, conférées par la loi, l'ANIRAV a constaté un manquement des chaînes El Hayat et Echourouk à la législation et à la réglementation en vigueur dans le domaine de l'audiovisuel, à travers la diffusion d'informations économiques, politiques et internationales contenant des allégations, des données mensongères et erronées susceptibles d'induire le public en erreur, sans recourir à des sources diversifiées et crédibles", précise le communiqué.

A cet égard, l'Autorité a souligné que "toutes les chaînes de télévision sont tenues de se conformer, dans tous leurs programmes, notamment d'information, aux critères d'objectivité, de vérifier l'exactitude de l'information et de veiller à ce qu'elle soit exempte de toute exagération ou légèreté dans les commentaires liés aux faits et événements publics", estimant que "les deux chaînes n'ont pas veillé au respect de ces principes conformément aux exigences du devoir professionnel, éthique et juridique".

"Après avoir écouté les représentants des deux chaînes de télévision concernées en les confrontant aux faits, objet de ces infractions, l'Autorité a décidé de prendre des mesures disciplinaires contre les chaînes El Hayat et Echourouk", ajoute la même source.

Par conséquent, les deux chaînes susmentionnées ont été officiellement mises en demeure, ce jour, de se conformer dans un délai de 48 heures à compter de la promulgation de la décision de l'Autorité, aux dispositions de l'article 7 du décret exécutif 24-250 fixant les dispositions du cahier des charges générales imposables aux services de communication audiovisuelle".

L'ANIRAV a également averti les chaînes concernées qu'"en cas de non-respect de la mise en demeure dans le délai imparti, des sanctions financières dont elle fixera le montant et le délai, seront prononcées à leur encontre.

L'Autorité peut également ordonner la suspension totale ou partielle des programmes objet de l'infraction en application des articles 76 et 77 de la loi n° 23-20 relative à l'activité audiovisuelle".

TRANSPORTS

Ports: Sayoud appelle les responsables à l'exploitation optimale des ressources matérielles et humaines et à l'adoption du système de travail 24h/24

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a appelé, lors d'une réunion de coordination sur le secteur des transports maritime et terrestre, à la nécessité de relancer le secteur du transport maritime et portuaire à travers la gestion des équipes et des moyens, insistant sur l'exploitation de toutes les ressources matérielles et humaines et l'adoption du système de travail 24h/24 et 7j/7, a indiqué hier un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée en présence des cadres du ministère, d'un représentant du groupe des services portuaires (Serport), des directeurs généraux des entreprises portuaires, du DG du Groupement d'intérêt commun des entreprises portuaires (GICEP), et du PDG du Groupe des transports terrestres des voyageurs (TRANSTEV).

Etaient également présents le directeur des transports de la wilaya d'Alger, le chargé de la gestion des affaires de la direction des transports de la wilaya de Blida, le DG de l'entreprise "El Djamiaya Linakl Oua El Khadamet", le DG de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA), ainsi que le directeur du transport urbain et suburbain de la wilaya de Blida.

A cette occasion, le ministre "a demandé aux gestionnaires des entreprises de transport maritime de privilégier le travail d'équipe et de redoubler d'efforts pour relancer le secteur du transport



maritime et portuaire par une gestion rigoureuse des équipes et des moyens, ordonnant l'exploitation optimale de toutes les ressources matérielles et humaines, ainsi que l'adoption du système de travail 24h/24 et 7j/7, afin d'assurer un service continu dans les ports du pays, notamment ceux à activité économique tels que Djendjen, Alger, Bejaïa, Annaba, Oran et Mostaganem".

Le ministre a en outre mis en avant la nécessité d'améliorer l'efficacité des infrastructures portuaires, de

promouvoir leur performance et de développer leurs capacités de service, appelant, par là même, à accélérer le traitement des navires en rade pour réduire les frais de surestaries, avec l'association de l'ensemble des acteurs et opérateurs portuaires et ce avant la fin du mois en cours".

M. Sayoud a exigé également "d'accélérer la cadence des travaux des projets en cours de réalisation au niveau de tous les ports et de procéder à l'installation d'une commission de suivi et de contrôle du système de travail

permanent 24h/24". Pour ce qui est du transport terrestre, et en réponse à la demande croissante sur le transport dans les nouveaux pôles urbains de la wilaya de Blida, le ministre a donné des instructions pour que l'ensemble des intervenants concernés effectuent des sorties sur le terrain en vue de déterminer les lignes et le nombre de bus nécessaires pour assurer le transport des habitants de ces nouveaux pôles urbains et examiner le renforcement des lignes reliant Alger à Larbaâ, Meftah et Houch Errih, en présentant les solutions et les mesures prises par le ministre lors de la prochaine réunion, ajoute le communiqué. A cette occasion, le directeur général de l'entreprise "El Djamiaya Linakl Oua El Khadamet" a évoqué "les obstacles auxquels cette entreprise fait face, à l'instar des bus et de leur état".

Le ministre s'est dit "disposé à apporter son appui pour la levée des obstacles et partant atteindre les objectifs fixés avec performance et efficacité".

UNIVERSITÉ

Ouargla : Signature d'une convention de coopération entre l'Université et Setram

Une convention de coopération portant sur le renforcement et l'encouragement de l'innovation a été signée, mercredi à Ouargla, entre l'unité d'Ouargla de l'entreprise Setram et l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), a-t-on appris du recteur de cette institution universitaire.

Signée lors d'une cérémonie coprésidée par le recteur de l'UKMO, Pr. Mohamed Tahar Hallilet, et le directeur de l'unité d'Ouargla de Setram, Farouk Bouklikha, en présence d'enseignants et de cadres de l'unité, la convention porte sur le renforcement de l'ouverture de l'université sur son environnement, le développement prestations socioéconomiques et la satisfaction des attentes de la population en matière de transport urbain, a affirmé le recteur de l'UKMO.

Première du genre pour l'unité Setram avec des établissements universi-

taires, l'initiative traduit l'intérêt qu'accorde l'unité à l'amélioration de ses prestations, à la satisfaction des usagers de ce type de transport ayant hissé la région au rang de villes modernes, a indiqué, pour sa part, le directeur de Setram-Ouargla.

Selon le même responsable, la signature de cette convention constitue, outre un engagement administratif, une démarche prospective ambitionnant de jeter les bases de coopération entre l'université et l'entreprise pour concrétiser la relation Science-développement.

L'unité de Setram est à la disposition, tout au long de l'année, des étudiants et des chercheurs universitaires pour développer et enrichir leurs projets d'études et suggérer de nouvelles idées et solutions innovantes contribuant à l'essor de cette unité de transport urbain dans la région, a-t-il ajouté.

Ce partenariat permettra de tirer profit des expériences académiques pour l'amélioration des prestations techniques de l'entreprise, face aux défis imposés par les mutations technologiques rapides que connaît le secteur des transports, a estimé M. Bouklikha avant d'affirmer que son entreprise s'emploie à impliquer l'université, en tant que réservoir de connaissances et de compétences, dans ses activités de sensibilisation et d'information, ainsi que lors des rencontres scientifiques allant dans le sens de l'innovation.

Plus de 300 conventions de coopération et de partenariat pour la promotion de la recherche scientifique et l'accompagnement des étudiants ont été signées jusqu'à fin 2024 par l'université d'Ouargla avec des partenaires socioéconomiques et des institutions universitaires du pays et de l'étranger, a-t-on fait savoir.

JUSTICE

Appel à créer des centres régionaux de lutte contre la cybercriminalité (rencontre)

La création de centres régionaux dédiés à la lutte contre la cybercriminalité a été soulignée par les participants à une journée d'études, mercredi à Laghouat, sous le thème "la cybercriminalité et les mécanismes de lutte", à l'initiative de la Cour de justice de Laghouat.

Les intervenants, magistrats et enseignants en droit, ont mis en avant l'importance de ces structures d'appui technique aux instances concernées et la formation de haut niveau des cadres de ces centres.

Le procureur-général adjoint, Yacine Azizi, a indiqué que "ces centres assu-

meront, entre-autres missions, la présentation d'expériences, l'appui technique aux instances concernées, la formation efficiente de leur encadrement, et la coopération avec les pays développés dans la lutte contre ce type de crimes, en plus de la promotion du rôle des médias dans la sensibilisation du public sur les dangers de la cybercriminalité.

L'intervenant a également mis en exergue les efforts fournis en matière de lutte contre la cybercriminalité, avant d'appeler à dynamiser le rôle des mosquées, de la société civile et du mouve-

ment associatif dans la sensibilisation du public aux dangers multiformes de la cybercriminalité.

Dans sa communication intitulée "Mécanismes d'investigation et compétences dans la lutte contre les menaces de cybercriminalité", le juge d'instruction du tribunal de Laghouat, Abdelkader Temmar, a insisté sur la nécessité de développer l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication et de renforcer sa capacité à faire face aux cas d'attaques électroniques, ainsi que la protection des données et informations sensibles. Pour sa

part, le procureur de la république du tribunal d'Afflou, Azzedine Latreche, a plaidé pour l'intensification des campagnes de sensibilisation en direction des individus et des entreprises sur les risques de cybercriminalité, les orientant vers la protection de leurs données contre d'éventuelles cyberattaques, en intégrant les notions de cybersécurité dans les programmes éducatifs.

Cette journée d'études s'est déroulée en présence de représentants des corps de sécurité et d'enseignants de l'université Amar Thelidji de Laghouat.

CONSTANTINE

Résorption de l'habitat précaire: relogement de 48 familles dans des appartements neufs à Ali Mendjeli

Un total de 48 familles, qui occupaient des habitations précaires et un bidonville, dans la commune de Constantine, ont été relogées mercredi dans des logements neufs, situés à l'extension Ouest de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a-t-on indiqué dans un communiqué des services de la wilaya.

L'opération de relogement a ciblé 33 familles résidant dans des habitations précaires du quartier "Kaidi Abdallah 2" et 15 autres évacuées du bidonville implanté à proximité de la cité Serkina, a précisé le même document.

L'opération qui a été supervisée par les services de la daïra de Constantine en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC), l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), la Protection



civile et divers corps sécuritaires, s'inscrit dans le cadre d'un programme visant la lutte et la résorption de l'habitat précaire et des bidonvilles, initié depuis l'an dernier par les services de la wilaya, touchant 1226 familles, selon le communiqué.

Après l'opération de relogement, il a été procédé à la démolition des habitations précaires pour récupérer le foncier en vue de l'exploiter pour la domiciliation de nouveaux projets.

BOUIRA

Réalisation de 10 postes transformateurs pour renforcer le réseau électrique

Dix postes transformateurs ont été réalisés à Bouira par la direction de distribution de l'électricité et du gaz afin de renforcer le réseau électrique et améliorer davantage la qualité du service durant le mois de Ramadhan prochain, rapporte mercredi un communiqué de cette institution.

Ces 10 postes transformateurs ont été concrétisés dans le cadre d'une série d'autres projets réalisés ces derniers mois à Bouira, sur les fonds propres de la société, pour garantir une meilleure qualité de service aux abonnés et afin de renforcer le réseau de distribution de l'électricité, à

travers quelques régions de la wilaya, a-t-on précisé.

Dans cette même optique, la direction de distribution a aussi réalisé un réseau de 45,25 km de lignes électriques entre basse et moyenne tension qui permettront aux localités concernées de passer un Ramadhan 2025 sans contraintes ou perturbations en matière d'alimentation en énergie électrique, a assuré la direction de distribution dans son communiqué.

Ces ouvrages électriques réalisés viennent renforcer le réseau existant dans plusieurs localités, notamment

dans les communes de Bouira, Bechloul, Aghbalou, Ath Laqsar, Boukram, Oued El Bardi, Aomar, Saharijdj et Ain Tork, selon la même source.

"Une enveloppe financière globale de l'ordre de 174 millions de DA a été allouée à la réalisation de ces projets", a-t-on indiqué.

Dans le même communiqué, le directeur de distribution, Khaled Mes-saoudi, a réaffirmé l'engagement de la Société à "œuvrer sans relâche pour répondre aux attentes et aux aspirations des citoyens en matière de l'alimentation en énergie".

OUM EL BOUAGHI

Ouverture prochaine de plus de 60 km de chemins forestiers (Conservation des forêts)

Un projet portant sur l'ouverture de 66 km de chemins forestiers à travers les superficies boisées de la wilaya d'Oum El Bouaghi sera "réceptionné au cours du 1er semestre de l'année 2025", a-t-on indiqué, mercredi, à la Conservation des forêts.

L'aménagement et l'ouverture de ces axes forestiers s'inscrivent "dans le cadre du programme de lutte contre les incendies de forêts de l'année 2025", a précisé le chef du service de la gestion du patrimoine, des études et des programmes, Nabil Afri.

Selon la même source, les travaux, prévues dans les zones forestières des communes d'Ouled Hamla, de Souk Naâmane, d'El Bellala, de Meskiana, d'Oued Nini, d'Ain Kercha, de F'kirina et d'Ain Fakroun, seront lancés "au début du mois de mars prochain".

Par ailleurs, 79 km de pistes forestières seront réhabilités dans 11 régions de la wilaya, a-t-il ajouté, précisant que ce projet "comprend la réhabilitation des chemins, des installations techniques, des murs de soutènement et autres".

L'ouverture et la réhabilitation des chemins forestiers dans la wilaya d'Oum El Bouaghi "contribueront à la lutte contre les incendies de forêt en facilitant l'intervention des équipes de la Protection civile et le travail des patrouilles de surveillance", a-t-il ajouté.

MOSTAGANEM

Un programme d'urgence pour renforcer l'AEP durant le mois de Ramadhan

La wilaya de Mostaganem a mis en place un programme d'urgence pour renforcer l'approvisionnement en eau potable (AEP), durant le mois de Ramadhan, a-t-on appris, mercredi, auprès des Services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé, hier mardi, une réunion du conseil exécutif consacrée aux mesures relatives au mois de Ramadhan, dont celles concernant l'approvisionnement régulier en eau potable de la population, a-t-on indiqué.

Dans cette optique, trois stations de pompage, situées dans la partie Est de la wilaya (10 communes), ont été réhabilitées et sont actuellement en phase d'essai pour augmenter la capacité de production quotidienne des-

tinée aux daïras de Achâacha et Sidi Lakhdar, avec un apport supplémentaire de 6.000 mètres cubes d'eau dessalée, a fait savoir la même source. Par ailleurs, dans le cadre du programme sectoriel, neuf nouveaux puits artésiens ont été mis en service dans les localités de Ouled Senoussi (commune de Fornaka), Beni Yahi (commune d'El-Hassiane), El-Merdja et El-Mekhatria (commune de Bouguirat), Mekahlia et El Moulid (commune de Saf-Saf), ainsi que dans le quartier Si-Noureddine (commune de Aïn-Nouissy), en plus de cinq autres villages dans la commune de Mansoura, a fait savoir la même source.

Les services de la wilaya de Mostaganem comptent également sur l'entrée en exploitation de 13 autres pro-

jets, dans les prochains jours, la plupart d'entre eux visant à renforcer les réseaux de distribution, réhabiliter et entretenir les canalisations pour améliorer l'approvisionnement, notamment dans les communes de Souafli, Sidi-Lakhdar, Aïn Tedles, Kheireddine, Achâacha, Bouguirat, Tazgait, Hassi-Mameche, Oued El-Kheir et Mansoura, a-t-on ajouté.

La wilaya de Mostaganem a également puisé de son budget pour acquérir 14 pompes au profit de l'unité régionale de l'entreprise "L'Algérienne des Eaux", afin de garantir un service continu et d'éviter les pannes et les interruptions d'approvisionnement dans les prochains mois.

Il convient de rappeler que la wilaya de Mostaganem

a bénéficié, dans le cadre des programmes communaux de développement (PCD) aux titres des années 2023 et 2024, de plusieurs projets ayant permis la réalisation de sept nouveaux puits artésiens dans sept villages du plateau de Mostaganem et de la plaine occidentale, parallèlement à la réhabilitation de six autres puits à Kheireddine, Aïn Sidi-Cherif, El-Hassiane, Bouguirat et Saf-Saf. Selon les services de la wilaya, 27 communes sur 32 seront approvisionnées quotidiennement pendant 11 heures, tandis que deux communes recevront de l'eau tous les deux jours et trois autres tous les trois jours, avec une amélioration de la plage horaire de distribution du précieux liquide dans les zones rurales, a-t-on détaillé.

JJJEL

La wilaya bénéficie de 27 tonnes/mois supplémentaires de poudre de lait pour la production de lait en sachet subventionné

La wilaya de Jijel a bénéficié de 27 tonnes supplémentaires par mois de poudre de lait pour la production de lait en sachet subventionné, a-t-on indiqué mercredi à la direction du commerce.

"Cette augmentation s'inscrit dans le cadre des efforts des autorités locales pour assurer une meilleure disponibilité du lait, produit de très large consommation", a souligné à l'APS un cadre de la direction du commerce, Billal Belghoul.

Il a précisé que cette quantité supplémentaire "a permis d'accroître de 10.000 litres/jour la production de lait en sachet dans la wilaya, portant la production totale de ce produit de 106.000 litres à 116.000 litres/jour".

M. Belghoul, ajoutant que la quantité supplémentaire de poudre de lait sera affectée à deux (02) laïteries, a noté qu'il s'agit d'une mesure destinée à assurer un approvisionnement régulier du marché.

Le quota de poudre de lait destiné à la wilaya de Jijel a connu "une augmentation significative au cours des 3 dernières années", permettant de faire passer la production de lait subventionné en sachets de 62.000 litres/jour, en 2023, à 106.000 litres/jour en 2024 et à 116.000 litres/jour en 2025, a conclu la même source.

EL TARF

150 millions de dinars pour des projets de développement dans la commune de Dréan

La commune de Dréan (66 km à l'ouest d'El Tarf) a bénéficié d'une enveloppe financière de 150 millions de dinars en vue de la réalisation de cinq (5) projets de développement, a indiqué, mercredi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Redouane Bahloul.

Ces crédits, alloués dans le cadre du programme de solidarité et de garantie des collectivités locales, sont destinés à financer des projets relatifs à la réalisation d'un réseau routier dans la cité Lebrakna, la construction de

salles d'extension à l'école Asfour-Khemissi, ainsi que l'aménagement d'une aire de jeux à la cité Djenane Echouk, la réhabilitation des réseaux d'assainissement et de distribution de l'eau potable, en plus de la réhabilitation de la double voie reliant la rue Larbi Ben M'hidi à la gare routière de Dréan, a précisé le même élu.

Ces opérations permettront, une fois achevées, d'améliorer le cadre de vie des habitants de la commune de Dréan, a conclu le président de l'APC.

ALGÉRIE- OMAN Arkab souligne la disponibilité de l'Algérie à soutenir les projets de coopération et de partenariat

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a affiché, mercredi lors de sa rencontre avec une délégation officielle du Sultanat d'Oman, la disponibilité de l'Algérie à soutenir les projets de coopération et de partenariat relatifs à son secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

Les partenariats actuels et les opportunités futures ont été au centre de la rencontre entre M.Arkab et la délégation omanaise, conduite par le président de l'Autorité d'investissement d'Oman (OIA), Abdulsalam bin Mohammed Al Murshidi, qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre du suivi des conclusions de la visite d'Etat effectuée, par le président de la République, M.Abdelmadjid Tebboune, au Sultanat d'Oman (28 au 30 octobre 2024).

Cette rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Sultanat d'Oman auprès de l'Algérie et de nombre de présidents exécutifs de sociétés relevant de l'OIA, ainsi que de la secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargée des Mines, Karima Tafer, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Energie, chargé des Energies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et de cadres du ministère.

A cette occasion, les deux parties ont passé en revue les perspectives de consolidation des relations de coopération, notamment dans le domaine de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, ainsi que les partenariats scellés entre les entreprises algériennes et omanaises, dont la coopération entre le Groupe "Sonatrach" et le Groupe "Suhail Bahwan" en matière de produits pétrochimiques et de production d'engrais, tels que l'ammoniac et l'urée.

L'accent a été également mis sur les perspectives de développement des projets communs, à l'instar du projet d'engrais

basé à Arzew (Oran), outre la coopération entre "Sonatrach" et les sociétés "Abraj" et "Okio" pour l'exploration et la production en matière d'hydrocarbures.

M. Arkab a par là même présenté un aperçu du secteur de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables en Algérie, outre les grandes lignes du programme de développement du secteur, y compris les nouveaux cadres juridiques et réglementaires visant à drainer des investissements étrangers et à consolider les partenariats stratégiques.

Il a, par là même, évoqué les potentialités considérables dont regorge l'Algérie en matière d'exploration des hydrocarbures, de développement des gisements, des énergies nouvelles et renouvelables, en sus de l'exploitation et de la transformation des ressources minérales, indiquant que l'Algérie œuvre à soutenir ce secteur à travers la modernisation de ses infrastructures et le renforcement de sa position en tant que principal fournisseur d'énergie sur les marchés internationaux.

De son côté, le chef de la délégation omanaise, a exprimé la volonté de son pays de renforcer les relations de coopération et d'investissement en Algérie, notamment dans les domaines d'intérêt commun, ajoutant que le Sultanat veut bénéficier de l'expérience algérienne dans le secteur de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Il a également indiqué que cette coopération "réflecte la profondeur des relations

fraternelles entre les deux pays et renforce les opportunités d'investissement commun, en vue d'atteindre le développement durable", ajoute la même source.

La rencontre a également permis d'explorer les possibilités d'investissement en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration et du développement des hydrocarbures, de la commercialisation du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi que des énergies nouvelles et renouvelables, dont les énergies solaire photovoltaïque et éolienne en plus du développement de l'hydrogène vert.

Les discussions ont également porté sur les facilités qu'offre l'Algérie aux investisseurs, tout en insistant sur l'importance de renforcer la coopération dans le domaine des mines, notamment l'exploration, la production, l'exploitation et la transformation des ressources minérales, en sus de l'échange d'expertise dans ce domaine.

Au terme de la rencontre les deux parties ont souligné leur "engagement mutuel à développer les relations économiques entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman à travers le renforcement des partenariats stratégiques et la diversification des domaines de coopération mutuellement bénéfique".

Ainsi, "le ministre d'Etat a exprimé la volonté de l'Algérie d'assurer tout le soutien nécessaire en vue de renforcer la coopération", soulignant que "cette rencontre constitue une étape importante vers la réalisation d'une intégration économique au service des aspirations des deux pays".

INVESTISSEMENT Oran : 900 projets approuvés au cours des cinq derniers mois par ANADE

Un total de 900 projets proposés par des jeunes universitaires ont été approuvés au niveau des comités communaux d'approbation et de sélection des projets de l'Agence Nationale de Soutien et de Développement de l'Entrepreneuriat ANADE, a indiqué mercredi à Oran, Karim Madouche, directeur du développement des programmes à l'agence.

M. Madouche a souligné, dans une déclaration à l'APS, en marge d'une rencontre régionale des cadres de l'Agence Nationale de Soutien et de Développement de l'Entrepreneuriat pour plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, organisée mercredi à Oran, que "la plupart des projets proposés par les jeunes, depuis la relance des activités de l'agence en septembre dernier, sont des projets réalisables et présentent un intérêt économique et social important".

Le même responsable a ajouté que "la nouvelle dynamique observée au sein de l'agence ANADE, ces derniers mois, a permis de former près de 10.000 jeunes porteurs de projets, dont 9.000 jeunes universitaires, formés dans les 117 centres de promotion de l'entrepreneuriat au sein des établissements d'enseignement supérieur, ainsi que 600 jeunes dans les centres pilotes ouverts au niveau des instituts de formation et d'enseignement professionnels". Lors de la rencontre, plusieurs exposés ont été présentés par des cadres de l'agence, tant au niveau central que local, parmi lesquelles un exposé sur l'échelle de notation pour l'approbation des projets, un autre sur les procédures d'élargissement et de diversification des activités, ainsi qu'une présentation sur la gestion des risques, en plus des bilans d'activités centraux et régionaux pour le dernier trimestre de l'année 2024.

PROJET DU GAZODUC TSGP Une étape décisive engagée lors de la 4^{ème} réunion ministérielle d'Alger

La signature d'importants accords relatifs au projet du gazoduc transsaharien (TSGP), mardi à Alger, à l'issue de la 4^{ème} réunion ministérielle tripartite de suivi du projet, constitue un tournant décisif dans le processus engagé par les trois pays concernés (Algérie, Nigeria, Niger) en vue de réaliser cette infrastructure d'intégration régionale de portée internationale avec des retombées multidimensionnelles.

Cette 4^{ème} réunion ministérielle du comité de pilotage du projet du TSGP, réunissant les ministres de l'Energie et du Pétrole des trois pays africains, a été couronnée par la signature d'importants accords devant accélérer la cadence de réalisation de ce gazoduc, sur lequel misent les trois pays au vu de ses multiples retombées socio-économiques.

Il s'agit d'un accord de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, signé par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, le ministre d'Etat chargé des Ressources pétrolières du Nigeria, Ekperikpe Ekpo et le ministre du Pétrole du Niger, Sahabi Oumarou.

Il est question aussi d'un contrat de compensation et d'un accord de non-divulgence (NDA), signés, quant à eux, par les PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, le vice-président exécutif du gaz, de l'électricité et de l'énergie nouvelle de la compagnie nigérienne (NNPC LTD), Olalekan Ogunleye et le directeur général de la Société nigérienne du pétrole (SONIDEP), Ali Seibou.

La signature de ces accords survient après le Mémoire d'entente signé lors de la 3^{ème} réunion ministérielle tripartite, tenue à Alger le 28 juillet 2022, et dans lequel les trois parties avaient réaffirmé leur engagement à poursuivre la coordination et l'action commune pour la réalisation de ce projet.

Cette coordination a abouti mardi à la conclusion de

ces accords, considérée par M. Arkab, de "progrès notable", en assurant que "la mise à jour de l'étude de faisabilité permettra de définir les moyens nécessaires pour accélérer la réalisation de ce projet important dans un délai raisonnable et à des coûts concurrentiels".

A travers cette nouvelle démarche entreprise, les trois pays s'engagent désormais dans le processus de concrétisation de ce projet névralgique, qui devra conférer au continent une place centrale sur le marché mondial de l'énergie.

Il s'agit d'une infrastructure régionale devant permettre l'exportation du gaz naturel africain vers les marchés internationaux, de soutenir le développement économique régional, de contribuer à la sécurité énergétique mondiale, ainsi qu'à la création d'emplois et de conditions de vie enviables des populations locales.

Une œuvre africaine majeure

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait d'ailleurs qualifié ce projet "d'œuvre africaine majeure", assurant que l'Algérie était aussi prête à approvisionner l'Afrique en électricité et de lancer des projets de voies ferrées reliant les pays africains au bassin méditerranéen.

S'inscrivant dans le cadre du "Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)", ce projet est appelé, donc, à conforter la place du continent africain en tant que principal fournisseur d'énergie au niveau mondial.

Le TSGP relie les trois pays sur un tracé dépassant les 4.000 km, dont il ne reste en réalité à construire que 1800 km de son tracé, principalement au Niger.

Ce projet bénéficie ainsi de toutes les opportunités offertes par l'Algérie en matière d'infrastructures exist-

tantes, notamment son réseau de transport, les complexes de gaz naturel liquéfié (GNL) et les infrastructures de pétrochimie, ainsi que sa position géographique proche des marchés de gaz internationaux.

Il est question, d'après de nombreux experts, d'une importante opportunité à saisir par les trois pays, d'autant plus que les coûts et les délais de réalisation ont été estimés et considérés comme les plus compétitifs. Ce projet "n'est pas simplement une infrastructure, mais une vision commune pour un avenir prospère", a souligné mardi M. Arkab, en faisant observer que le TSGP reflétait aussi "l'ambition commune de construire une passerelle stratégique entre l'Afrique et le monde".

La réalisation de cet objectif exige, donc, d'accélérer la cadence d'exécution par la levée des entraves techniques et financières, de renforcer la coordination entre les pays concernés et d'assurer le financement via des partenariats avec des institutions financières internationales et des sociétés leaders dans le secteur de l'énergie, en sus de renforcer la sécurité et la stabilité autour du circuit du gazoduc pour assurer une exécution fluide du projet.

En matière de compétences, les entreprises des trois pays disposent de ressources nécessaires pour mener à bien le projet, notamment au niveau de Sonatrach qui dispose d'un réseau de transport des hydrocarbures s'étendant sur 22.000 km et des filiales chargées de la maintenance et des travaux de transport des canalisations.

De l'avis des experts, le projet de gazoduc transsaharien est l'un des projets énergétiques les plus importants en Afrique et qui va changer carrément la carte énergétique continentale et mondiale.

Ministre nigérien du Pétrole : "Nous sommes engagés à réaliser rapidement le TGSP"

Le ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou a affirmé, mardi à Alger, que son pays était engagé à la réalisation du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), de manière "accélérée", vu son importance en termes de développement pour les peuples de la région.

Dans une déclaration à la presse au siège de la présidence de la République, à l'issue de l'audience que lui a accordée, ainsi qu'au ministre d'Etat chargé des Ressources pétrolières de la République fédérale du Nigeria, Ekperikpe Ekpo, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le

ministre nigérien a indiqué que la 4^{ème} réunion ministérielle du comité de pilotage du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), "a permis de signer le document fondamental qui permettra le lancement et la mise en œuvre de ce projet commun". "Nous disposons, désormais, du moyen et de l'instru-

ment qui nous permettront d'aller de l'avant", a-t-il soutenu ajoutant, à ce propos, que "chaque Etat s'engage à contribuer à la réalisation de ce projet intégré, de manière accélérée, étant un projet bénéfique pour nos peuples".

ÉTATS-UNIS

L'inflation poursuit sa hausse en janvier

L'inflation a accéléré en janvier aux Etats-Unis, pour le quatrième mois d'affilée, s'inscrivant à plus de 3% sur un an, selon l'indice CPI publié mercredi, alors que les analystes s'attendaient à un ralentissement.



De janvier 2024 à janvier 2025, les prix à la consommation ont augmenté de 3%, contre une progression de 2,9% le mois précédent sur un an, selon cet indice publié par le département du Travail et sur lequel sont indexées les retraites américaines.

Les analystes s'attendaient à un ralentissement de l'indice CPI à (+2,8%) sur un an en janvier. Ils misaient aussi sur un ralentissement de l'inflation dite sous-jacente, hors prix volatils de

l'alimentation et de l'énergie. Mais celle-ci a aussi progressé, s'élevant à +3,3% sur un an.

Sur un mois, les prix ayant le plus augmenté sont ceux des assurances automobiles, des véhicules d'occasion, des loisirs, des soins médicaux, des billets d'avion ou encore des frais de communication.

Un tel niveau d'inflation est de nature à conforter la banque centrale américaine (Fed) dans l'idée qu'elle ne

devrait pas se presser de diminuer ses principaux taux directeurs, surtout en l'absence aux Etats-Unis de signes de faiblesse du marché du travail et d'esoufflement de la consommation.

Pour guider sa politique monétaire, la Fed privilégie une autre mesure d'inflation, l'indice PCE, publié à la fin du mois, qui a aussi récemment progressé à (+2,6% sur un an en décembre). L'objectif de la Fed est de le ramener à 2%.

Les droits de douane et l'incertitude pèseront sur la croissance (Fitch)

Les droits de douane et le climat d'incertitude dans lequel évoluent les entreprises devraient peser sur la croissance américaine cette année, a estimé mardi dans un rapport l'agence de notation Fitch, qui s'attend à voir l'économie américaine ralentir. Selon ses analystes, même si "la consommation soutient la croissance écono-

mique", cette dernière devrait "décélérer en 2025, sous l'effet d'une hausse des droits de douane, d'un ralentissement des investissements et une accélération des dépenses publiques". "Les droits de douane plus élevés, les réformes de l'Etat fédéral, les baisses d'impôts et les limitations de l'immigration sont des éléments essentiels

qui pourraient avoir des ramifications significatives, et dont l'effet dépendra de la mise en place, de l'ampleur et du calendrier" des décisions politiques du gouvernement américain. Fitch s'inquiète en particulier du "protectionnisme commercial" qui pourrait être, estime l'agence, "la décision potentiellement avec le plus gros

impact pour l'instant sur l'économie américaine". "Une hausse marquée des droits de douane américains entraînerait une hausse des prix à la consommation, des coûts de production, représentant un risque significatif de recul de la croissance qui est portée par les dépenses des consommations", a insisté Fitch.

COMMERCE

La Turquie lève les restrictions commerciales sur les exportations syriennes et ouvre des voies de transit

La Turquie a levé les restrictions sur les exportations syriennes et rouvert son territoire au commerce de transit, marquant une étape importante vers la relance des liens économiques entre les deux pays, a déclaré mardi un responsable syrien cité par l'agence de presse SANA.

Mazen Aloush, directeur des relations de l'Autorité générale des ports terrestres et maritimes de Syrie, a dé-

claré à SANA que les discussions entre l'autorité et le ministère turc du Commerce avaient abouti à cette décision, qui permettra aux marchandises et aux produits syriens d'entrer librement sur les marchés turcs.

Cette décision permet également aux exportateurs syriens d'utiliser le territoire turc pour le commerce de transit, facilitant ainsi les expéditions vers les marchés étrangers qui étaient

auparavant limitées par les restrictions commerciales.

"La levée de ces restrictions reflète la profondeur des relations commerciales entre les deux pays", a déclaré M. Aloush. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'efforts plus larges visant à renforcer le commerce régional et la stabilité économique à la suite de la transition politique de la Syrie en décembre dernier.

ENERGIE

L'Opep s'attend à une hausse de la demande de pétrole en 2025

L'Opep continue de prévoir une hausse de la demande de pétrole en 2025 et en 2026, portée notamment par les transports et la hausse du trafic aérien, selon son dernier rapport mensuel publié mercredi, une estimation inchangée par rapport au mois dernier.

Le monde consommera 105,1 millions de barils par jour (mb/j) en 2025 après 103,75 mb/j en 2024, indique dans ce rapport l'Organisa-

tion des pays exportateurs de pétrole, qui révisé chaque mois ses prévisions en fonction de la conjoncture.

La consommation devrait progresser tout au long de l'année 2025, puisque l'Opep anticipe une consommation de 104,2 mb/jour au premier trimestre de cette année. Pour 2026, l'Opep prévoit une consommation mondiale de 106,6 mb/j. D'un point de vue sectoriel, la croissance

de la demande sera portée par les transports, avec "une forte demande" concernant le transport aérien et une croissance robuste des transports routiers, indique l'Opep. La demande s'appuiera aussi sur "les secteurs industriels, agricole, et du BTP", ajoute l'organisation. La hausse de la demande est surtout tirée par les pays hors OCDE, dont la demande progressera de 1,3 mb/j notamment grâce à la Chine, l'Inde, le Moyen-

Orient et l'Amérique latine.

Les pays de l'OCDE ne prennent qu'une faible part à cette hausse de la demande, avec seulement 0,1 mb/j supplémentaire. Parmi eux, aux Etats-Unis, la "dynamique économique robuste" du dernier trimestre 2024 devrait "se poursuivre en 2025" et permettre à la demande de se relever légèrement, avec 35.000 barils supplémentaires attendus au premier trimestre 2025.

MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street termine sans direction claire avant l'inflation américaine

La Bourse de New York a terminé en ordre dispersé mardi, les investisseurs restant en position d'attente à la veille de la publication de données sur l'inflation aux Etats-Unis.

Le Dow Jones a gagné 0,28%, l'indice Nasdaq a reculé de 0,36%, tandis que l'indice élargi S&P 500 a clôturé près de l'équilibre (+0,03%).

L'Europe en hausse, Wall Street sans direction claire avant l'inflation aux Etats-Unis

Les marchés mondiaux ont évolué en ordre dispersé mardi, à la veille de la publication d'un indice d'inflation aux Etats-Unis qui donnera un signal sur la direction prise par la banque centrale américaine (Fed) sur son calendrier de baisse de taux.

A Wall Street, le Dow Jones a gagné 0,28%, l'indice Nasdaq a reculé de 0,36%, tandis que l'indice élargi S&P 500 a clôturé non loin de l'équilibre (+0,03%). En Europe, Paris a pris 0,28%, Milan 0,91% et Londres 0,11%. Francfort a gagné 0,58%, dépassant pour la première fois le cap symbolique des 22.000 points, avec un nouveau record en séance atteint à 22.046,41 points.

Les acteurs de marché attendent la publication mercredi de l'indice des prix à la consommation (CPI) de janvier aux Etats-Unis. Sur le marché des changes, le dollar, qui avait bénéficié des tensions douanières ces dernières semaines, perdait 0,53% face à l'euro à 1,0362 dollar pour un euro. L'or fait une pause au sommet après un nouveau record historique atteint mardi, à plus de 2.942 dollars l'once.

Vers 22h25 GMT, l'once d'or valait 2.897 dollars. De son côté, le pétrole a poursuivi sa hausse. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en février, a gagné 1,49% à 77,00 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en janvier, a grimpé de 1,38% à 73,32 dollars.

PÉTROLE

Le baril de Brent à 76,27 dollars

Les cours du pétrole baissaient, mercredi après des prévisions de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) indiquant une production d'or noir plus forte que prévue aux Etats-Unis en 2025.

Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, perd 0,95% à 76,27 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars, recule de 1,15% à 72,48 dollars.

L'EIA s'attend désormais à ce que la production de pétrole brut des Etats-Unis atteigne un "record" supérieur à celui ultérieurement prévu, avec en moyenne 13,59 millions de barils par jour en 2025, contre son estimation précédente de 13,55 millions de barils quotidiens.

CHEPTEL - DJELFA Entame dimanche prochain de la distribution de l'orge fourragère aux éleveurs

La Coopérative de légumes secs et des céréales (CCLS) de Djelfa entamera, dimanche prochain, la distribution de l'orge fourragère aux éleveurs dans le cadre du programme d'accompagnement de cette catégorie professionnelle et de la promotion de la filière des viandes rouges, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Chambre d'agriculture de wilaya.

L'opération, qui sera lancée au début de la semaine prochaine à partir des entrepôts de la CCLS, profitera à près de 9.650 éleveurs de la wilaya dont les listes ont été préalablement établies dans le but d'assurer sa réussite, a indiqué à l'APS, le secrétaire général de la Chambre d'agriculture, Abdelkader Belkhiri.

Ce programme, qui sera mis en œuvre durant le 1er trimestre de cette année, est "un des piliers des efforts de l'Etat pour accompagner les éleveurs dans leur activité et afin de promouvoir la filière viande rouge, grâce notamment à la coordination des actions entre les différents partenaires concernés", a-t-il ajouté.

En 2024, pas moins de 8.576 éleveurs de la wilaya ont bénéficié de l'opération de distribution d'orge fourragère en recevant les quotas fixés par la loi. Cette opération a permis la distribution de plus de 273.000 qx de ce fourrage destiné aux ovins (les brebis) et de plus de 24.000 qx destinés aux caprins.

Sur un autre plan, M. Belkhiri a souligné le traitement par ses services, dans le cadre de l'actualisation



des cartes professionnelles des agriculteurs et des éleveurs, de 3.200 dossiers depuis début 2025 à ce jour.

Il a, à ce titre, rappelé le renforcement de la numérisation du secteur à travers le portail électronique "Ghorfati", un site qui fournit toutes les informations nécessaires aux professionnels du monde agricole.

Pour rappel, en janvier dernier, la wilaya de Djelfa a abrité un colloque

régional organisé par l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et la Chambre nationale d'agriculture, dans le cadre du programme des rencontres régionales dédiées à l'écoute des préoccupations des éleveurs et des agriculteurs en vue de promouvoir la filière des viandes rouges et d'examiner les obstacles rencontrés par les professionnels du secteur sur le terrain.

ENTREPRENEURIAT Remise d'attestations en entrepreneuriat à la 1^{ère} promotion de porteurs de projets à Skikda

Des attestations en entrepreneuriat ont été remises mercredi dans la wilaya de Skikda à la première promotion de porteurs de projets du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ayant suivi une formation en ce domaine. "Ces diplômés du secteur de la formation ont bénéficié d'une session de formation initiée dans le cadre de la convention pas-

sée entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises", a précisé Lout Nadjib, directeur de wilaya de formation et de l'enseignement professionnels en marge de la cérémonie tenue au centre de développement de l'entrepreneuriat à l'institut national spécia-

lisé de formation professionnelle en agriculture de la cité Merdj Dib.

Cette première session organisée en coordination avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda) a duré 21 jours et a ciblé des porteurs de projets dans diverses activités dont la production de semences de pomme de terre, l'élevage ovin et bovin, l'industrie du

plastique, la fabrication d'aliment de bétail et la production de compléments alimentaires pour enfants, a-t-on indiqué.

Le directeur de l'antenne de wilaya de Nesda, Nouredine Belouahad, a souligné que la coopération avec le secteur de la formation professionnelle s'inscrit dans le cadre de la formation et de l'accompagnement en entrepreneuriat.

CRIOSSANT ROUGE ALGÉRIEN Lancement à partir de Blida de la campagne de «Solidarité Ramadhan»

Le Croissant rouge algérien (CRA) a lancé, mercredi à partir de Blida, sa grande campagne de "Solidarité Ramadhan" prévoyant, cette année, la distribution de plus de 400 tonnes d'aides alimentaires et autres aides à travers le pays. L'opération a été lancée à partir du dépôt central du CRA à Blida par la présidente de cette organisation humanitaire, Ibtissem Hamlaoui, qui a souligné que l'action de Solidarité Ramadhan porte sur la distribution de plus de 400 tonnes de denrées alimentaires et aides diverses à travers différentes wilayas du pays. L'opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours, a pour objectif principal de "soutenir les familles concernées à travers le pays, parallèlement au renforcement des valeurs de solidarité et d'entraide sociale", a-t-elle noté.

SOLIDARITÉ Collecte de 220 tonnes d'aides humanitaires au profit du peuple palestinien à Ghaza à Adrar

Une caravane de solidarité constituée de 220 tonnes d'aides humanitaires, dont le coup d'envoi a été donné mercredi d'Adrar au profit du peuple palestinien dans la bande de Ghaza, a-t-on appris de la cellule d'information et de communication de cette collectivité locale. Initiée par les services de la wilaya d'Adrar en coordination avec le comité de wilaya du Croissant-rouge algérien (CRA), cette caravane, dont le coup d'envoi a été donné mercredi d'Adrar, par le chef de l'exécutif local, Ali Bouguerra, est composée notamment de produits alimentaires de base, de médicaments, de matelas, de couvertures et de vêtements, a-t-on précisé. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'élan de solidarité avec le peuple palestinien frère à Ghaza, qui vit dans des conditions déplorables en raison de l'agression menée par les forces d'occupation sionistes, a-t-on indiqué de même source.

Départ d'une caravane d'aides humanitaires au profit de la population de Ghaza à Tougourt

Une caravane d'aides humanitaires destinées au peuple palestinien dans la bande de Ghaza a pris le départ, mardi soir de Tougourt, a-t-on constaté sur place. Cette caravane, dont le coup d'envoi a été donné par le chef de l'exécutif local, Othmane Abdelaziz, est composée de 13 camions transportant divers produits alimentaires et médicaux, ainsi que des matelas et des couvertures. Ces dons ont été collectés par les services de la wilaya, en coordination avec la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et le comité du Croissant-Rouge algérien (CRA) de la wilaya. Cette caravane s'ébranlera du siège de la wilaya pour se diriger vers le centre national de collecte des aides destinées au peuple palestinien au niveau de la zone industrielle de la Wilaya de Blida, pour qu'elles soient enfin acheminées vers l'aéroport militaire de Boufarik. A cette occasion, le wali a, dans une déclaration à la presse, indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts de solidarité avec le peuple palestinien frère dans la bande de Ghaza, visant à soulager ses souffrances face aux conditions humanitaires difficiles, exacerbées par le blocus et la guerre imposés par les forces d'occupation sionistes.

APS

INDUSTRIE - ORAN Ouverture du Salon International de l'Investissement dans l'Industrie, la Construction, l'Energie et l'Exportation

La 7^e édition du Salon International de l'Investissement dans les domaines de l'industrie, de la construction, de l'énergie, de la logistique et de l'exportation (Oran Invest Expo) a été inaugurée, mercredi, au Centre des Conférences "Mohamed Benahmed" d'Oran, avec la participation de 153 exposants d'Algérie et de l'étranger.

Le salon réunit 137 entreprises nationales, publiques et privées, spécialisées dans l'industrie et l'exportation, ainsi que des entreprises étrangères et des représentants de filiales de sociétés étrangères opérant en Algérie de Chine, Italie, Turquie, Inde et le Venezuela, entre autres, ainsi que des établissements bancaires et des compagnies d'assurance.

Il voit également la participation de 45 groupes économiques publics activant dans des secteurs de l'industrie électrique, l'énergie, l'électronique, la chimie, la construction, le bois et ses dérivés,

et les mines, dans le but de créer une dynamique efficace entre les opérateurs et de promouvoir la sous-traitance publique et les partenariats d'investissement, tout en offrant un espace d'échanges entre les professionnels et les opérateurs économiques, a souligné le commissaire du salon, Ahmed Haniche, dans une déclaration à l'APS.

Afin de soutenir les jeunes universitaires et les porteurs de projets innovants, un espace d'exposition a été dédié à 13 startups issues de diverses universités, notamment d'Oran, Tlemcen, Blida, Sidi Bel Abbes, Boumerdes et Béjaïa, ainsi que des clubs scientifiques et des porteurs de projets innovants, afin de leur permettre de se rapprocher des opérateurs économiques et de chercher des opportunités pour réaliser et financer leurs projets, a-t-il ajouté.

Il a également indiqué qu'une trentaine de délégations d'hommes d'affaires en provenance de sept

pays d'Afrique et d'Europe devront visiter le salon et tenir des rencontres bilatérales avec des entreprises publiques nationales pour explorer les opportunités d'investissement direct, d'exportation de produits, et discuter des voies d'investissement et de promotion des exportations avec l'Algérie.

Le programme de cet événement économique comprend des conférences et des débats sur des thèmes tels que "Les énergies renouvelables", "Le développement du tissu industriel par la sous-traitance", "La logistique et l'exportation, et l'accompagnement des exportateurs", "Comment financer des projets via la bourse", "Partenariats rentables, encouragement à l'investissement et promotion des exportations", entre autres.

Cet événement économique de quatre jours dont l'ouverture a été supervisée par les autorités locales, est organisé par l'agence "San Flower Communication".

FUSILLADE EN SUÈDE Les fouilles de sacs seront autorisées dans les écoles (ministre)

Le gouvernement suédois a annoncé mercredi vouloir renforcer la sécurité dans les écoles après la pire fusillade jamais perpétrée en Suède, autorisant entre autres les enseignants à fouiller les sacs de leurs élèves.



"Les écoles devront mettre en place des plans d'urgence en cas de situation violente, l'accès aux établissements nécessitera un code, un badge ou des clés, et les autorisations pour installer des caméras de surveillance seront simplifiées", a énuméré le ministre de l'Éducation Johan Pehrson lors d'une conférence de presse. Les enseignants et autres personnels pourront en outre fouiller les sacs des élèves sans aver-

tissement dans les écoles primaires et secondaires, ainsi que dans les centres d'enseignement pour adultes.

"Nous travaillons intensivement pour améliorer la sécurité des élèves, des enseignants et des autres employés des écoles", a déclaré M. Pehrson.

Si elles sont adoptées par le parlement comme prévu, les nouvelles mesures entreront en vigueur le 1er juillet 2025. Le 4 février,

Rickard Andersson, 35 ans, est entré dans un centre d'enseignement pour adultes à Orebro, à 200 km à l'ouest de Stockholm, et a ouvert le feu, tuant 10 personnes avant de retourner l'arme contre lui. Il avait été élève dans cette institution à deux reprises, en 2013 et entre 2019 et 2021, selon la police. La police a retrouvé trois armes près de son corps, ainsi que des douilles et des munitions non utilisées. Rickard Andersson,

décrit par la police comme un chômeur reclus avec un casier judiciaire vierge, avait un permis de chasse pour quatre armes - toutes saisies par la police. Il vivait isolé dans son appartement depuis 2016, "avec peu de contacts avec d'autres personnes". Trois jours après le massacre, le gouvernement a annoncé vouloir limiter l'accès à certaines armes semi-automatiques, telles que l'AR-15. Les motivations du tueur restent inconnues.

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ AU GABON Les autorités dénoncent «un sabotage» dans une centrale thermique

Les autorités gabonaises ont dénoncé un "sabotage" dans une centrale thermique de Libreville, au moment où les coupures d'électricité s'intensifient dans la région de la capitale. Perpétré à la centrale thermique d'Alénakiri, au sud de la capitale, "cet acte criminel a provoqué d'importantes coupures d'électricité et a gravement perturbé l'approvisionnement en énergie du Grand Li-

breville", a annoncé mardi soir le porte-parole du gouvernement de transition (CTRI), Ulrich Manfoumbi Manfoumbi, dans un communiqué lu à la télévision pu-

blique. "Une enquête a été immédiatement ouverte pour identifier et traduire en justice les auteurs et commanditaires", a-t-il dit. C'est dans la nuit du 8 au 9 février en cours que "des câbles d'alimentation électrique

ont été sectionnés" dans la centrale à gaz, bloquant son fonctionnement et induisant "une réduction de 40 MW à la centrale électrique" couplée, selon des responsables de la production thermique, cités par la chaîne d'Etat Gabon ire. La capitale gabonaise a connu ces dernières semaines une série de longues coupures électriques qui se sont intensifiées ces derniers jours.

ROYAUME-UNI Les migrants arrivés illégalement se verront refuser la nationalité britannique

Les migrants et demandeurs d'asile arrivés illégalement au Royaume-Uni, notamment en traversant la Manche sur des embarcations de fortune, se verront "en principe" refuser l'obtention de la nationalité britannique, selon de nouvelles instructions du gouvernement travailliste, rapportent des médias.

Publiées lundi et adressées aux services chargés d'examiner les demandes de naturalisation, ces instructions prévoient que le dossier d'une personne entrée au Royaume-Uni de façon irrégulière, soit

d'une manière générale rejeté, quel que soit le temps passé dans le pays.

Les demandes de naturalisation continueront toutefois à faire l'objet d'un examen au cas par cas, ont ajouté les mêmes sources.

Le ministre de l'Intérieur, cité par des médias, a précisé mercredi qu'il existait déjà auparavant "des règles pour empêcher ceux qui arrivent illégalement d'acquérir la nationalité".

"Cette directive renforce les mesures en place pour qu'il soit clair que quiconque entre illégalement au Royaume-Uni, notam-

ment à bord de bateaux, encourt un refus de sa demande d'obtention de nationalité britannique", a indiqué un porte-parole dans un communiqué, relayé par des médias. Le gouvernement de Keir Starmer reprend ainsi en partie un projet de son prédécesseur conservateur Rishi Sunak.

L'ONG Free Movement, spécialisée dans la politique migratoire et d'asile, a estimé que ces changements étaient susceptibles d'"empêcher un grand nombre de réfugiés d'être naturalisés" et qu'ils étaient

"dommageables pour l'intégration". Les députés britanniques ont par ailleurs commencé à examiner cette semaine un projet de loi contre l'immigration irrégulière qui s'inspire de la législation antiterroriste pour s'attaquer aux réseaux de passeurs.

Le gouvernement travailliste de Keir Starmer a abandonné le projet controversé des conservateurs d'expulser des migrants vers le Rwanda, mais il s'est engagé à réduire l'immigration illégale au Royaume-Uni.

BRÉSIL Au moins 10 blessés dans l'incendie d'une usine de costumes de carnaval de costumes de carnaval

Au moins 10 personnes ont été blessées dont huit dans un "état grave" dans l'incendie d'une usine de costumes de carnaval à Rio de Janeiro aux conditions de travail "précaires", a annoncé mercredi le gouvernement local.

"Huit patients, malheureusement, sont dans un état grave, intubés et sous respiration artificielle", a déclaré à la presse la secrétaire d'Etat à la santé de l'Etat de Rio de Janeiro, Claudia Mello. Les pompiers ont dénoncé des "conditions de sécurité" et de travail "précaires".

CHINE Six morts dans l'incendie d'un bus au Guangdong

Six personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans l'incendie d'un bus survenu mercredi, dans la province du Guangdong, dans le sud de la Chine, ont annoncé les autorités locales.

L'incident s'est produit vers 09H40 (heure locale) sur l'autoroute au niveau du district 813, dans le bourg de Qiashui du district de Huaiji, dans la ville de Zhaoqing, lorsque le bus a soudainement pris feu, selon le gouvernement populaire de Huaiji. Les blessés ont été envoyés à l'hôpital pour y être soignés et sont actuellement dans un état stable. Une enquête plus approfondie est en cours.

ARGENTINE Au moins 100 évacués après l'incendie d'une tour à Buenos Aires

Au moins 100 personnes ont été évacuées, et une trentaine ont reçu une assistance en oxygène, après un incendie qui s'est déclaré mardi après-midi dans une tour d'une cinquantaine d'étages du centre de Buenos Aires, la capitale argentine, selon un bilan actualisé des secours. "Nous avons évacué 100 personnes et nous en avons pris en charge une trentaine", principalement pour inhalation de fumée, a indiqué à la presse sur place le responsable des secours d'urgence (SAME), Alberto Crescenti. Trois ont nécessité un transfert à l'hôpital.

Il a indiqué que l'incendie s'était déclaré au 10e étage de la tour située à Puerto Madero, un quartier moderne d'immeubles de bureaux et d'appartements, près du centre de la capitale.

Une trentaine d'ambulances avaient initialement été dépêchées sur le site, où moins de deux heures environ après l'alarme initiale, quasiment plus aucune fumée n'était visible sur la tour, et le sinistre paraissait éteint.

Dans l'après-midi, le chef du dispositif Diego Coria a annoncé à la presse que la situation était "contrôlée". Au tout début du sinistre, une épaisse colonne de fumée noire était visible, le long de la façade de la tour "Renoir II", avec quelques flammes venant lécher les étages juste au-dessus du 10e.

CHU MUSTAPHA PACHA Les urgences somatiques à expression psychiatrique, thème d'une formation médicale continue

Une journée de formation médicale continue (FMC), consacrée au thème "Les urgences somatiques à expression psychiatrique", a été, organisée, mercredi, par le service de Psychiatrie du CHU Mustapha Pacha, durant laquelle l'accent a été mis sur l'importance de reconnaître les pathologies organiques dissimulées.

"C'est une formation importante pour tout médecin, paramédical, spécialiste et étudiant qui doivent faire attention à la présence de symptômes organiques dissimulés sous une symptomatologie psychiatrique", a expliqué, en marge de cette journée, Pr Sonia Sehim, chef de service de Psychiatrie dudit CHU.

Elle a expliqué que "cette formation sert à sensibiliser le corps médical sur l'importance d'intégrer les examens psychiatriques, au même titre que les autres, afin de permettre une bonne observation clinique.

Pour cela, tous les soignants doivent connaître certains symptômes comme les états délirants, anxieux, d'agitation, les attaques de panique, etc, qui ne sont pas du seul ressort du psychiatre", a-t-elle poursuivi.

L'animatrice de la formation a, à ce titre, indiqué que le "vagabondage" du patient risque d'induire un retard dans le diagnostic et la prise en charge thérapeutique de la pathologie, mettant en garde contre "les effets cérébraux d'un traitement par psychotropes" pour un malade qui ne nécessitait pas un suivi en psychiatrie.

Pr Sehim a, par ailleurs, évoqué la situation "inverse, où le patient présente une urgence psychiatrique à expression somatique", préconisant, le cas échéant, de "consulter également un médecin généraliste, à moins que le sujet présente un potentiel de dangerosité".

NÂAMA

Première opération chirurgicale de pose de prothèses du genou à l'hôpital "Kadri Mohamed"

L'équipe médicale du service de chirurgie orthopédique de l'hôpital public "Kadri Mohamed" de Nâama a réalisé une première opération chirurgicale ayant donné lieu à la pose de prothèses du genou, a-t-on appris de cet établissement de santé.

Cette opération fait partie de huit interventions chirurgicales supervisées, au cours des deux derniers jours, par le professeur Chabane-Sari Abdelwahab (spécialiste dans ce type d'opérations chirurgicales complexes), assisté des docteurs Hachemi Drioua et Benamar Dahmane du service de chirurgie orthopédique du même hôpital, a précisé le directeur de l'hôpital, Hamdoun Habib.

L'équipe médicale a procédé à la réhabilitation complète des articulations du genou en posant des prothèses pour corriger un déboîtement du cartilage au niveau du genou, a-t-on expliqué de même source.

Ces interventions chirurgicales ont été réalisées sur des patients de différentes tranches d'âge, originaires des communes de la wilaya de Nâama, qui souffraient de problèmes graves au genou dus à des maladies liées à l'inflammation des articulations, dont certains avaient subi des accidents de travail ayant entraîné des handicaps ou des difficultés de mobilité, selon la source.

"Ces patients se trouvent dans un état de santé satisfaisant, sachant que la réalisation de ces interventions chirurgicales marque le début de la mise en place de ce type de chirurgie spécialisée pour la rééducation du genou et de la hanche dans les hôpitaux de la wilaya, contribuant ainsi à réduire le recours aux transferts de patients vers d'autres établissements hospitaliers en dehors de la wilaya", a souligné le même responsable.

Ce programme d'activités chirurgicales s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue, sachant que des médecins, des assistants en correction des déformations des membres, des spécialistes en anesthésie et des infirmiers ont suivi ces opérations chirurgicales.

APS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ M. Saihi rencontre les membres du Syndicat national des corps communs de la santé publique (communiqué)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a tenu une rencontre avec les membres du Syndicat national des corps communs de la santé publique (SNCCSP), dans le cadre de la poursuite de ses réunions avec les partenaires sociaux et de la consécration du principe du dialogue afin d'améliorer la situation professionnelle des personnels du secteur de la santé, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère.



Lors de cette rencontre qui s'est tenue mardi, en présence de cadres de l'administration centrale, M. Saihi a mis en avant "l'importance d'ouvrir le dialogue avec les partenaires sociaux afin de trouver des solutions à une plateforme de revendications, en prenant en compte toutes les propositions visant à garantir des conditions de travail favorables à l'ensemble des personnels de la santé, y compris les corps communs", précise le communiqué.

De leur côté, "les membres du syndicat ont présenté une plateforme de revendications, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la gestion de la carrière professionnelle et la mise en place d'un régime indemnitaire spécifique aux corps communs, en

tenant compte de leurs conditions de travail et des risques auxquels ils sont exposés, car étant en contact direct avec le personnel médical dans les établissements hospitaliers".

Dans ce cadre, le syndicat a proposé "d'octroyer une prime d'astreinte de nuit aux techniciens en informatique appelés à travailler de nuit pour assurer le suivi du système de numérisation, notamment avec l'introduction du nouveau système numérisé de l'identifiant national de la santé, ainsi que l'attribution d'indemnités liées aux risques d'infection et aux dangers sanitaires pour les corps communs, en sus des promotions dans les grades et aux postes supérieurs", ajoute la même source. M. Saihi "a écouté les

préoccupations soulevées par les membres du syndicat, et a réitéré son soutien à leurs revendications", affirmant "la nécessité d'examiner les questions relatives à la carrière professionnelle des corps communs et au régime indemnitaire qui doit être adapté à leurs conditions de travail".

Il a, en outre, rappelé que "des projets de lois portant sur les statuts ont déjà été étudiés et a invité le syndicat à formuler une vision globale sur l'ensemble des propositions les concernant", précisant qu'une "réunion avec la commission spécialisée au niveau du ministère se tiendra avant la fin du mois de février au plus tard, afin de discuter des questions liées à l'amélioration du secteur de la santé".

M. Saihi met en avant les efforts de l'Etat dans la prise en charge des patients atteints de cancer

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a mis en avant, mardi à Alger, les efforts déployés par l'Etat pour prendre en charge les patients atteints de cancer, acquérir les équipements et assurer la disponibilité des médicaments nécessaires.

Lors de son intervention au cours d'une journée d'étude organisée par l'Assemblée populaire nationale (APN), sur "le cancer en Algérie : état et perspectives de prise en charge", le ministre a souligné que l'Etat "est résolu à poursuivre ses efforts pour la prise en charge des patients atteints de cancer, en s'adaptant à toutes les évolutions dans le domaine de la médecine, notamment à travers l'acquisition des équipements nécessaires pour la prise en charge du patient outre la garantie de la disponibilité des mé-

dicaments". Dans le même sillage, le ministre a évoqué les efforts déployés pour l'acquisition d'"accélérateurs", qui sont actuellement "au nombre de 62 accélérateurs à travers tous centres anti-cancer (CAC) du pays dans et ce, après l'acquisition, dimanche, de deux accélérateurs au profit de la wilaya d'Oran".

Par ailleurs, M. Saihi a révélé qu'il serait procédé à "la création de services de radiothérapie et de chimiothérapie dans tous les hôpitaux dont la capacité d'accueil atteint 240 lits, à l'instar des hôpitaux de Boumerdes et de Tissemsilt, dans le but de rapprocher ces services des patients et de faciliter le processus de traitement".

A cet égard, M. Saihi a salué les efforts du groupe "Saidal" dans la production de médica-

ments anticancéreux, à travers "la production de 29 médicaments génériques", soulignant que le groupe "s'apprête à produire prochainement les matières premières utilisées dans la fabrication des médicaments anticancéreux".

De son côté, le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, le Pr. Adda Bounedjar a affirmé qu'il serait procédé, d'ici le mois de mai prochain, à l'organisation des assises nationales sur cette pathologie, qui s'attèleront, a-t-il dit, à "l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer, pour la période 2025-2035".

A son tour, le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, Pr. Kamel Senhadji a souligné que la lutte contre le cancer

"requiert la conjugaison des efforts de différents secteurs, notamment, l'environnement, le commerce, ainsi que la santé".

De son côté, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Pr. Djamel Fourar a évoqué l'aspect de la prévention dans la lutte contre le cancer, mettant l'accent sur la nécessité d'"appliquer la loi relative à l'interdiction de fumer dans les lieux publics".

Quant au directeur de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Sabri Djerroud, il a assuré, de son côté, que la PCH "est attachée à assurer la disponibilité des médicaments anti-cancéreux, de manière discontinue et sans interruption, et ce au niveau de ses unités réparties à travers le territoire national".

PALESTINE

Dans le nord de Ghaza, le système de santé est réduit en cendres, déplore MSF

L'organisation humanitaire Médecins Sans Frontières (MSF) a déclaré que le Système de santé dans le nord de Ghaza a été réduit en cendres, appelant à garantir une fourniture constante et sûre de l'aide humanitaire aux personnes qui ont en besoin.

"Les équipes de MSF ont pu se rendre dans le nord de Ghaza pour évaluer les besoins médicaux et humanitaires. Elles ont découvert une situation déplorable, où il ne reste plus rien. Nos collègues ne reconnaissent plus leurs propres quartiers, les hôpitaux ont été rasés et les gens vivent dans les décombres de leurs maisons sans autre abri dans des conditions hivernales", a déclaré mardi Caroline Seguin, coordinatrice d'urgence de MSF.

"Il n'y a plus de système de santé dans la partie nord de la bande de Gaza. L'hôpital Kamal Adwan a été rasé, tandis que les hôpitaux Al-Shifa, Al-Awda et Indonésian sont gravement endommagés et ne fonctionnent que partiellement.

Nous avons été extrêmement choqués de constater que dans l'hôpital indonésien, toutes les machines médicales semblaient avoir été délibé-



ment détruites", a déploré Mme Seguin. Selon elle, l'offre de soins médicaux est "largement insuffisante" par rapport aux besoins des centaines de milliers de personnes vivant dans la région.

S'agissant de l'approvisionnement en vivres, la

responsable de MSF a relevé une amélioration depuis le cessez-le-feu, "mais les besoins sont si élevés que les gens manquent toujours de produits de première nécessité. Les besoins en nourriture, en eau, en tentes et en matériaux

pour construire des abris dans cette zone restent critiques". Elle a conclu en disant: "Il est essentiel de garantir une fourniture constante et sûre de l'aide humanitaire aux personnes qui ont subi des traumatismes inimaginables".

Le ministère palestinien de la Santé demande la libération immédiate du Dr Houssam Abu Safiya

Le ministère palestinien de la Santé a exigé mercredi la libération immédiate du prisonnier Dr Houssam Abu Safiya et de tout le personnel médical détenu dans les prisons de l'occupation sioniste, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Il a renouvelé son appel à toutes les organisations internationales de santé, d'aide humanitaire et de défense des droits de l'homme pour qu'elles interviennent d'urgence en faveur de leur libération immédiate.

Dans un communiqué, le ministère a souligné que le Dr Abu Safiya et ses collègues du personnel médical sont soumis à des pratiques répressives et brutales dans les prisons de l'occupation, selon un avocat du Centre Al Mizan pour les droits de l'homme, qui a pu lui rendre visite mardi soir au centre de détention d'Ofar.

Le ministère a ajouté dans son communiqué: "Selon le témoignage du Dr Abu Safiya à l'avocat du

Centre, il a perdu environ 15 kilogrammes de poids et souffre d'une hypertrophie du muscle cardiaque, et il n'a pas été présenté à un médecin spécialisé ni reçu de traitement, malgré ses demandes répétées à l'administration pénitentiaire en ce sens".

Au début de l'arrestation du Dr Abu Safiya et pendant son transfert depuis la bande de Ghaza, il a été soumis à des chocs électriques et des coups sur la poitrine.

Il a également passé 25 jours dans des cellules d'occupation dans la prison d'Ofar, dont 10 jours pendant lesquels il a été soumis à un interrogatoire presque continu, et a été accusé de plusieurs infractions, qu'il a immédiatement nié, soulignant qu'il est un médecin qui fournit des soins aux malades et aux blessés seulement, en plus de son poste de directeur de l'hôpital Kamal Adwan.

Dans sa déclaration, le ministère a dénoncé les attaques répétées

contre le personnel médical, qui constituent une grave violation des dispositions du droit international et des règles de protection du personnel médical contenues dans le protocole II de la quatrième convention de Genève, appelant la communauté internationale à intervenir rapidement pour libérer immédiatement le personnel médical palestinien. Le ministère de la Santé a indiqué que les autorités d'occupation sioniste avaient arrêté le Dr Abu Safiya le 27 décembre 2024, à l'hôpital Kamal Adwan, dans le gouvernorat de Ghaza Nord, en même temps que de nombreux travailleurs, médecins et citoyens. Il a ajouté que les prisonniers souffrent de conditions de détention très difficiles en raison des pratiques de l'occupation sioniste à l'intérieur des prisons, et cela s'ajoute à la série de violations quotidiennes par l'occupation de toutes les lois, réglementations et normes internationales et humanitaires.

Ghaza: le Dr Abou Safia sous torture dans une prison sioniste, dénonce une organisation

Le Centre Al Mezan pour les droits de l'homme a condamné mercredi la torture et les mauvais traitements infligés au Dr Hussam Abou Safia, directeur de l'hôpital Kamal Adwan de Ghaza, par les forces sionistes, appelant à sa libération "immédiate".

Son avocat, qui lui avait rendu visite dans la tristement célèbre prison d'Ofar où il est placé en isolement complet, a expliqué que "l'état de santé du Dr Abou Safia, arrêté le 27 décembre 2024, s'est gravement détérioré, car il a perdu beaucoup de poids et souffre d'une hypertrophie du muscle cardiaque sans avoir reçu le traitement nécessaire". Abou Safia a déclaré à l'avocat qu'il "avait été battu et torturé dès son arrestation.

Il a été d'abord forcé d'enlever ses vêtements lors de son transfert depuis la bande de Ghaza, puis ses mains ont été menottées et il s'est assis sur des cailloux pointus

pendant une longue durée, et il a également été soumis à des coups avec un bâton électrique".

Abou Safia, directeur de l'hôpital Kamal Adwan dans la bande de Ghaza, a affirmé que "les enquêtes auxquelles il a été soumis étaient illégales", soulignant qu'"il ne faisait que fournir des soins aux patients et aux blessés".

Le Centre Al Mezan a exprimé sa "ferme condamnation" des pratiques subies par le médecin, considérant cela comme une "violation flagrante des dispositions du droit international".

Il a appelé la communauté internationale à "intervenir d'urgence pour protéger les détenus palestiniens, en particulier le personnel médical, de la torture et des mauvais traitements dans les prisons (sionistes)".

ANGOLA

Vaccination de plus d'un million de personnes contre le choléra en février (OMS)

Plus d'un million d'Angolais ont été vaccinés contre le choléra en février dans le cadre d'une campagne visant à lutter contre la propagation de cette maladie dangereuse, a indiqué mercredi le bureau régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), rappelant que 3.047 cas et 180 décès ont été enregistrés dans huit provinces angolaises.

"Plus d'un million de personnes ont été vaccinées dans les trois provinces les plus touchées au cours d'une campagne de cinq jours, du 3 au 7 février", a annoncé l'OMS. La campagne a été menée dans les centres de santé, les écoles, les églises et les marchés par le ministère de la Santé, avec le soutien de l'OMS, du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et de la Banque mondiale.

Quelque 2.000 équipes, composées d'agents de santé et de bénévoles, soit plus de 6 400 personnes au total, ont participé à la campagne, assurant ainsi sa large couverture et son succès".

Au 11 février, 3.047 cas et 180 décès avaient été signalés dans huit provinces de l'Angola, selon l'organisation sanitaire. Le taux de mortalité est bien supérieur au seuil acceptable, qui est généralement considéré comme inférieur à 1% en cas d'épidémie de choléra. L'OMS s'est félicitée du succès de l'opération.

"Nous continuerons de travailler avec les agences onusiennes et les partenaires, y compris le secteur privé, pour aider le gouvernement à développer des initiatives durables qui garantissent la prévention, la réponse et la protection de la population contre le choléra et d'autres maladies évitables", a affirmé le représentant de l'OMS en Angola.

DENGUE

La circulation accrue du sérotype 3 accroît le risque d'épidémies dans les Amériques (Organisation)

L'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) a émis une alerte épidémiologique concernant le risque accru d'épidémies de dengue dans les Amériques en raison de la circulation croissante du sérotype Denv-3 dans plusieurs pays de la région.

Selon l'OPS, le sérotype Denv-3 a été identifié dans plusieurs pays des Amériques, notamment au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, au Guatemala, au Mexique et au Pérou. En 2024, l'Argentine a signalé sa circulation, marquant l'introduction de ce sérotype dans le pays.

La même année, le Brésil et la Colombie ont signalé une augmentation des cas associés au Denv-3, principalement chez les enfants. Le sérotype a également été détecté dans d'autres régions d'Amérique centrale et des Caraïbes.

L'OPS signale que la réémergence du Denv-3, après une absence prolongée dans certaines zones de la région, "augmente la vulnérabilité des populations qui n'étaient pas auparavant exposées à ce sérotype".

En 2024, la région Amériques a enregistré plus de 13 millions de cas de dengue, dont 22.684 ont été classés comme graves et 8186 ont entraîné un décès.

Au cours des premières semaines de cette année, 23 pays et territoires de la région ont enregistré un total de 2386 cas.

L'OPS recommande aux pays de "renforcer les mesures de lutte antivectorielle, d'accroître la capacité de diagnostic des systèmes de santé et de garantir un traitement précoce et approprié aux patients afin d'éviter de graves complications".

Concernant la vaccination, le vaccin contre la dengue TAK-003, utilisé dans certains pays de la région, a montré une protection plus faible contre le Denv-3, en particulier chez les enfants sans antécédents d'infection.

Carie : pas trop de fluor pour les enfants

Il est important que les enfants se brossent les dents avec un dentifrice fluoré pour éviter le risque de caries, mais il est essentiel de veiller au bon dosage de celui-ci pour réduire la possibilité de fluorose dentaire (lignes voire taches blanches sur les dents).

Avant 6 ans, il est important d'utiliser un dentifrice avec un dosage en fluor de moins de 1000 parties par million (ppm), selon les nouvelles recommandations de la revue médicale Prescrire. En effet, une trop forte concentration en fluor peut provoquer une fluorose dentaire (lignes voire taches blanches sur les dents), ce pourquoi les experts rappellent les bons dosages en fonction de l'âge.

Pour éviter les caries, se brosser les dents avec un dentifrice au fluor est la meilleure solution. Pour autant, la concentration doit être adaptée à chaque âge de l'enfant pour éviter la fluorose dentaire.

Les bons dosages sont 500 ppm ou moins avant l'âge de 3 ans, 500 ppm de 3 ans à 6 ans, 1 000 ppm après l'âge de 6 ans. Il est aussi important de veiller à une utilisation modérée de dentifrice à chaque brossage de dents et à bon rinçage.

« La quantité de dentifrice est aussi à adapter à l'âge des enfants : l'équivalent d'une trace de dentifrice sur la brosse à dents avant l'âge de 3 ans, puis en quantité équivalente à un petit pois ensuite. Il est essentiel que les enfants crachent l'excès



de dentifrice sans rincer la bouche à l'issue du brossage », rappelle la revue Prescrire.

BAINS DE BOUCHE ET SOLUTIONS FLUORÉES

Les bains de bouche et solutions fluorées ne doivent pas être utilisés avec les enfants de moins de 6 ans et sont peu recommandés, si le brossage de dents est fait régulièrement et efficacement. Cette recommandation est aussi valable pour les médicaments à base de fluor et ce même pour les adolescents. « Elle est à exclure avant l'âge de 6 mois ou quand il y a d'autres sources de fluor, y compris l'eau du robinet », affirme la revue.

Un brossage dentaire insuffisant, la prise de certains médicaments, le port d'appareils orthodontiques ou prothétiques, les caries familiales peuvent augmenter le risque de caries. Dans ce cas, la première recommandation est d'améliorer l'efficacité du brossage avec un dentifrice au fluor et de poser un vernis au fluor pour lequel la quantité de fluor ingérée est faible et contrôlable, donc adapté à tous les âges.

Santé des dents : Plus de plombage au mercure pour les moins de 15 ans

L'Union européenne interdit désormais les amalgames dentaires au mercure pour soigner les caries des femmes enceintes et des enfants de moins de 15 ans.

L'utilisation du mercure dans les amalgames dentaires représente l'utilisation de mercure la plus importante en Europe et constitue une source significative de pollution. C'est pourquoi le Conseil et le Parlement européen ont publié un nouveau règlement sur l'abandon progressif de l'utilisation de ces amalgames dentaires.

En attendant l'abandon définitif de tout produit contenant du mercure (fixé à l'horizon 2030), l'Union européenne a interdit le recours aux

plombages au mercure chez les personnes vulnérables. Depuis le 1er juillet 2018, les amalgames dentaires ne sont plus utilisés dans les traitements dentaires sur les dents de lait,

ni dans les traitements dentaires des mineurs de moins de 15 ans, des femmes enceintes ou des femmes allaitantes, « à moins que le praticien de l'art dentaire ne le juge strictement nécessaire en raison des besoins médicaux spécifiques du patient ». Et à compter de janvier 2019, « l'utilisation de mercure en vrac par les praticiens de l'art dentaire sera interdite. Seule l'utilisation d'amalgames dentaires sous forme encapsulée prédosée devrait être autorisée ».



Se brosser les dents 3 fois par jour est bon pour le cœur

Se brosser les dents au moins trois fois par jour réduirait le risque d'insuffisance cardiaque de plus de 10 % selon les chercheurs coréens. Des chercheurs de l'université de Séoul, en Corée du sud, ont examiné le lien entre hygiène buccale et problèmes cardiaques en suivant pendant 10 ans 161 000 personnes âgées de 40 à 79 ans, sans antécédents de fibrillation auriculaire ni d'insuffisance car-

diacque. Ils se sont aperçus qu'avoir une bonne hygiène bucco-dentaire et se brosser les dents trois fois par jour réduisait le risque d'insuffisance cardiaque de 12%. « Des recherches antérieures suggèrent qu'une mauvaise hygiène buccale entraîne la présence de bactéries dans le sang, provoquant une inflammation du corps. Cette inflammation augmente les risques de fibrillation auriculaire

(rythme cardiaque irrégulier) et d'insuffisance cardiaque (la capacité du cœur à pomper du sang ou à se détendre et à se remplir de sang est altérée) » explique la Fédération européenne de cardiologie, qui a relayé cette étude. « Une explication est que le brossage fréquent des dents réduit les bactéries dans le biofilm sous-gingival (les bactéries qui vivent dans la poche entre les dents et les gencives),

empêchant ainsi leur passage dans le sang ». Cette étude étant limitée à un seul pays, il est encore tôt pour recommander le brossage des dents comme stratégie de prévention des maladies cardiovasculaires. À l'heure actuelle, l'Union française pour la santé bucco-dentaire (UFSBD) recommande 2 brossages par jour matin et soir pendant 2 mn avec un dentifrice fluoré.

Caries : biontôt des plombages en verre « bioactif » ?

Le verre bioactif pourrait remplacer certaines composantes des plombages, amalgames et autres composites destinés à reconstituer les dents cariées, selon une recherche américaine.

Le verre bioactif est connu pour posséder des propriétés antimicrobiennes et est utilisé comme substitut osseux depuis de nombreuses années.

QU'EST-CE QUE LE VERRE BIOACTIF ?

Ce verre pilé est composé d'oxyde de silicium, d'oxyde de calcium et d'oxyde de phosphore et est capable d'interagir avec le corps comme un de ces composants naturels.

Aucune étude, toutefois, ne s'est intéressée à son utilisation dans la restauration des dents cariées ou abîmées. L'objectif de la recherche des scientifiques de l'Oregon State University était donc d'étudier in vitro l'effet de l'ajout de verre bioactif dans un composite de résine standard, matériau utilisé pour colmater et reconstituer les dents.

LES AVANTAGES DU VERRE BIOACTIF EN DENTISTERIE

Les résultats de l'étude, publiés dans la revue Dental Materials, montrent que le verre bioactif durerait plus longtemps qu'un composite dentaire, dont la durée de vie moyenne est seulement de 6 ans.

Aussi, le matériau réduirait la capacité des bactéries à attaquer les plombages grâce à la libération d'ions calcium et phosphate à l'effort toxique sur les bactéries orales et qui neutralisent l'acidité de l'environnement buccal. Ces verres apporteraient également certains minéraux perdus avec la carie dentaire.

DES RÉSULTATS À CONFIRMER PAR DES RECHERCHES CLINIQUES

Selon les auteurs des travaux, le verre bioactif pourrait venir remplacer certains des matériaux actuellement utilisés dans les amalgames dentaires.

Toutefois, les résultats, obtenus en laboratoire, devront encore être confirmés par une recherche clinique. Les chercheurs sont confiants : selon eux, il serait très facile d'intégrer ce verre bioactif dans des formulations existantes des composites dentaires.

de l'agence de presse

Carie : un test salivaire pour les détecter

UNE NOUVELLE ÉTUDE RÉVÈLE QU'UN TEST SALIVAIRE POURRAIT PRÉDIRE L'APPARITION DES CARIES.

L'augmentation de la concentration de plusieurs substances présentes dans la salive peut prédire le développement de caries. Puis, en affinant ces données, les chercheurs trouvent un moyen de prévenir la maladie dès ses débuts, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale l'EPMA Journal. Une carie est une infection qui touche une dent. Au début elle se développe sur l'émail de la dent, puis sur la dentine et enfin à la pulpe où sont situés les nerfs et les vaisseaux sanguins.

Les chercheurs de scientifiques russes de AKSON Russian Science Communication Association ont analysé les modifications dans la composition moléculaire de la salive pour des malades avec de nombreuses caries.

DÉTECTER LES CARIES

Is ont découvert par spectromicroscopie infrarouge que la salive de patients avec des caries possède moins de substances minérales et de composés inorganiques, deux fois plus de thiocyanates que la normale, et des taux plus élevés de composés organiques, comme les esters, les graisses et les glucides. Ces substances sont administrées par le corps humain lors de l'émergence des caries.

Puis, les scientifiques ont pu mettre en place un procédé pour restaurer l'émail dentaire avec des matériaux biomimétiques artificiels. Ces matériaux biomimétiques sont créés pour imiter certains matériaux naturels ou leurs pro-



prétés. Les chercheurs ont aussi réussi à développer des agents thérapeutiques et prophylactiques qui pourraient permettre d'empêcher le développement des caries.

Un nouveau test salivaire de diagnostic pourra être utilisé pour détecter les caries au stade précoce. Le nouveau matériau pour restaurer la dent endommagée.

HYGIÈNE DENTAIRE

Les nouvelles recommandations

Les dentistes réunis au sein de l'Union française pour la santé bucco-dentaire viennent d'actualiser leurs recommandations. Objectif : se conformer aux dernières données de la science tout en tenant compte de l'évolution de nos modes de vie. Leurs cinq messages-clé.

Non, ce n'est pas céder à la politique du moindre effort, c'est démontrer ! Des études ont en effet observé qu'on ne fabrique pas plus de plaque dentaire avec trois brossages de 3 min pas jour qu'avec deux brossages de 2 min. Se brosser les dents matin et soir apparaît donc suffisant pour maintenir une hygiène dentaire correcte et limiter les caries. Mais attention de bien respecter le



temps de brossage. Il est en moyenne de 2 min avec une brosse électrique, de 43 à 57 se-

condes avec une brosse manuelle. Pour les gencives fines et fragiles, la brosse électrique peut toutefois

être parfois trop agressive. Donc, on s'applique et on utilise un dentifrice au fluor.

Fatigue : un bon détartrage pour retrouver la forme ?



Avec les milliards de bactéries qu'elle contient, la plaque dentaire ne se contente pas d'abîmer dents et gencives. Elle peut aussi être source de fatigue. Une raison de plus pour l'éliminer régulièrement.

En cas de fatigue, on pense souvent à booster notre énergie à l'aide de vitamines et de minéraux, à préparer ses menus avec des aliments antifatigue ou à lutter contre nos insomnies. Mais on pense rarement à rendre une visite à son dentiste, pour véri-

fier que l'on n'a pas de problème de plaque dentaire. Eh, oui, la plaque dentaire peut fatiguer ! D'ailleurs, certains sportifs effectuent régulièrement des détartrages pour conserver de bonnes performances.

« En faisant enlever les milliards de bactéries qui peuvent envahir leur bouche, ils retrouvent des défenses immunitaires plus efficaces, moins concentrées sur une seule partie du corps », explique le Dr Bochin, dentiste.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

Plus de 80 millions de dollars nécessaires pour aider les migrants dans la Corne de l'Afrique, au Yémen et en Afrique australe (OIM)

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et ses partenaires ont lancé un appel de fonds de 81 millions de dollars pour aider les migrants dans la Corne de l'Afrique, au Yémen et en Afrique australe.



"L'OIM et 45 partenaires humanitaires et de développement lancent un appel de fonds de 81 millions de dollars pour fournir une assistance humanitaire vitale à plus d'un million de migrants - dont des femmes et des enfants - et aux communautés qui les accueillent à Djibouti, en Éthiopie, en Somalie, en Tanzanie, au Kenya et au Yémen", indique l'organisation onusienne, dans un communiqué publié mardi.

"Chaque jour, d'innombrables femmes, hommes et enfants sont

confrontés à des risques mortels le long des routes migratoires de l'Est et du Sud de l'Afrique", a déclaré Amy Pope, directrice générale de l'OIM.

"Sans un soutien immédiat aux migrants et aux communautés qui les accueillent, les souffrances s'aggraveront, les tensions monteront et l'aide vitale restera hors de portée.

Il est temps d'agir maintenant : nous devons intensifier nos efforts pour protéger les vies, renforcer les systèmes de protection et nous atta-

quer aux causes profondes des déplacements", a ajouté Mme Pope.

"Les enfants et les adolescents en déplacement en Afrique de l'Est et du Sud sont confrontés à d'immenses défis et dangers le long des routes migratoires.

Les enfants sont trois fois plus susceptibles que les adultes d'être victimes de violence, d'exploitation et d'abus au cours de leur voyage", a déclaré Alison Parker, responsable régionale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

RD CONGO Au moins 51 personnes tuées par des hommes armés dans le nord-est

Au moins 51 personnes ont été tuées par des hommes armés dans le nord-est de la RD Congo, a-t-on indiqué mardi de sources locales et humanitaires.

Lundi, des miliciens de la Codéco (Coopérative pour le développement du Congo) "ont tué 51 personnes", en majorité des civils déplacés, dans trois localités voisines situées dans la province de l'Ituri, a déclaré le président de la société civile du territoire de Djugu qui englobe ces localités, Jules Tsuba, cité par des médias.

"C'est encore un bilan provisoire car la fouille se poursuit. Il y a 43 cases incendiées et d'autres victimes ont été brûlées dans leurs cases. Il y a une dizaine de blessés", a précisé M. Tsuba.

Le bilan et les circonstances de ces attaques, qui ont eu lieu à environ 80 km au nord-est de Bunia, la capitale provinciale, ont été confirmés par plusieurs sources humanitaires.

Les Casques bleus de la Mission des Nations unies en RDC (Monusco) ont tenté d'intervenir pour empêcher ces tueries, selon ces mêmes sources.

"Les forces armées de la République démocratique du Congo, avec leurs partenaires, sont intervenues, et cette intervention a limité les dégâts", a, de son côté, déclaré le porte-parole de l'armée congolaise pour la province, dans un message diffusé à la presse mardi.

La suspension de l'aide américaine affecte les opérations humanitaires de l'ONU en RDC (responsable onusien)

La suspension de l'aide américaine a nui aux opérations humanitaires de l'ONU en République démocratique du Congo (RDC), a déploré mardi Bruno Lemarquis, représentant spécial adjoint du secrétaire général des Nations Unies et coordinateur résident et humanitaire de l'ONU pour la RDC.

"La situation sécuritaire et humanitaire dans l'est de la RDC reste extrêmement volatile", avec une escalade des affrontements armés, des déplacements massifs et une insécurité croissante dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, a déclaré M. Lemarquis. La suspension de l'aide à l'étranger par les Etats-Unis "a un impact majeur" sur les opérations d'aide humanitaire dans le pays, a expliqué M. Lemarquis aux journalistes par vidéo depuis la capitale Kinshasa. La dépendance à l'égard du financement américain "signifie que de nombreux programmes ont dû être interrompus dans tout ce que nous faisons.

Il s'agit donc de santé d'urgence, d'abris d'urgence", a-t-il poursuivi, ajoutant que la capacité de coordination de son bureau avait dû être interrompue.

"C'est une source majeure de préoccupation pour plusieurs agences de l'ONU et ONG internationales actives sur le terrain qui ont vu leurs opérations au mieux sévèrement impactées, voire stoppées", a-t-il témoigné.

M. Lemarquis a indiqué que la seule exception à ce jour concernait l'aide alimentaire d'urgence, appelant à davantage d'exceptions de la part de Washington et exhortant la communauté internationale à intensifier son soutien à la réponse humanitaire dans le pays.

Depuis le 26 janvier, plus de 3.000 personnes auraient été tuées, 2.880 blessées et plus de 500.000 déplacées, s'ajoutant aux 6,4 millions de personnes déjà déplacées à l'intérieur du pays dans l'est de la RDC, selon les Nations Unies.

CENTRAFRIQUE

L'ONU cherche un soutien immédiat pour répondre aux besoins des réfugiés soudanais

Les agences des Nations Unies ont appelé à un soutien international "immédiat et durable" aux réfugiés soudanais en République centrafricaine (RCA), sans quoi ils risquent de faire face à une crise humanitaire sans précédent.

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont alerté mardi sur "une pénurie imminente d'aide d'urgence pour le nombre croissant de réfugiés soudanais, à moins qu'un financement urgent de près de 15 millions de dollars ne soit rapidement sécurisé pour soutenir plus de 30.000 réfugiés en 2025".



Malgré les efforts continus du PAM, du HCR, du gouvernement centrafricain et des partenaires pour trouver des solutions durables, les réfugiés restent largement dépen-

dants de l'aide humanitaire.

"Nous assistons à une crise humanitaire sans précédent qui nécessite un soutien international immédiat et durable", a dé-

SAHARA OCCIDENTAL

L'Armée sahraouie cible un poste de commandement des soldats de l'occupant marocain dans le secteur d'Amgala

Des unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé un poste de commandement des soldats de l'occupant marocain dans le secteur d'Amgala, leur infligeant "de lourdes pertes humaines et matérielles", a indiqué un communiqué militaire de la Direction centrale

du commissariat politique de l'APLS.

Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), "des unités avancées de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS), ont ciblé, par un bombardement intense, le poste de Commandement d'un bataillon rele-

vant de l'armée d'occupation marocaine dans le secteur d'Amgala".

Les attaques de l'armée sahraouie se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines, leur infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles, selon le communiqué.

APS

PALESTINE

L'entité sioniste continue de commettre un génocide dans la bande de Gaza (ONG)

L'entité sioniste continue de commettre un génocide dans la bande de Gaza en privant les Palestiniens des produits de première nécessité pour leur survie et en leur imposant des conditions de vie conçues pour entraîner leur destruction physique, dénonce mercredi l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Euro-Med Human Rights Monitor).

L'entité sioniste "ne se contente pas des massacres et de la dévastation qu'elle a infligés à Gaza au cours des 15 derniers mois. Aujourd'hui, elle met en œuvre des mesures visant à tuer effectivement la population en imposant un siège total et illégal qui bloque l'acheminement des fournitures de base et de l'aide humanitaire, empêche la réparation des infrastructures essentielles et prive les Palestiniens des services indispensables à leur survie", souligne l'ONG, dans un communiqué.

L'Observatoire soutient que l'entité sioniste est "pleinement consciente" de l'impact catastrophique de ses actions illégales sur les Palestiniens de Gaza, déplorant l'absence d'une pression internationale significative pour mettre fin à ses crimes et ses violations qui se poursuivent sans relâche.

En dépit de l'entrée en vigueur d'un accord de cessez-le-feu le 19 janvier dernier, les forces d'occupation sionistes continuent de tuer des Palestiniens sans motifs légaux, en utilisant de fausses justifications.

Euro-Med Monitor affirme avoir documenté le meurtre d'au moins 110 Palestiniens depuis le cessez-le-feu, avec une moyenne d'environ six morts par jour.

"Ces victimes comprennent à la fois les nouveaux morts, tués directement par l'armée sioniste, et les individus qui ont succombé à leurs blessures antérieures après que l'entité sioniste leur a refusé le droit de se rendre à l'étranger pour y être soignés", fait remarquer l'ONG, précisant que 901 Palestiniens ont été blessés depuis le cessez-le-feu, soit une moyenne de 47 blessés par jour.

En outre, des milliers de personnes sont toujours portées disparues sous les décombres, mais les efforts de récupération sont toujours entravés par les retards délibérés de l'entité sioniste à autoriser l'entrée dans l'enclave de l'équipement nécessaire.

De plus, l'entité sioniste a entravé la réhabilitation des hôpitaux détruits et bloqué l'entrée de fournitures médicales, de médicaments et d'équipements, ajoute Euro-Med qui dénonce également les restric-

tions permanentes et illégales imposées pour empêcher l'entrée d'abris temporaires, de tentes et de fournitures de base pour les centaines de milliers de Palestiniens dont les maisons ont été détruites.

L'entité sioniste "fait délibérément obstacle au rétablissement des infrastructures essentielles, notamment les réseaux d'eau et d'égouts, ce qui met en danger la vie des civils et aggrave les crises environnementales et sanitaires", alerte l'ONG.

Selon cet Observatoire, l'entité sioniste impose également des restrictions strictes sur la production de denrées alimentaires essentielles, menaçant ainsi la bande de Gaza d'une "famine à grande échelle".

"En plus de prendre des mesures efficaces pour protéger les Palestiniens contre les plans de déplacement forcé et de mise à mort lente, une action internationale immédiate est requise pour mettre fin au crime de génocide dans la bande de Gaza et pour répondre de manière appropriée aux besoins immédiats de la population", a-t-il plaidé.

Le Liban qualifie d'"imaginaire" la proposition visant à déplacer les Palestiniens de Gaza

Le Premier ministre libanais, Nawaf Salam, a qualifié d'"imaginaire" la proposition américaine visant à déplacer de force les Palestiniens de Gaza, appelant à "davantage de solidarité arabe" pour contrer ces plans. Le président américain Donald Trump avait proposé récemment

que les Etats-Unis "prennent le contrôle" de la bande de Gaza et que les Palestiniens soient relogés en Jordanie et en Egypte. "Je trouve ces propositions odieuses. Non seulement l'idée de transférer les habitants de Gaza vers l'Egypte et la Jordanie est une idée imaginaire mais

leur transfert vers la Cisjordanie est scandaleux et inacceptable moralement, politiquement et légalement", a déclaré Salam, mardi à la télévision libanaise. Le Premier ministre libanais a appelé à "davantage de solidarité arabe pour stopper ces projets et empêcher leur mise en

œuvre". Le plan américain visant à déplacer la population de Gaza a été largement condamné au niveau international et dans le monde arabe, sur fond d'avertissements sur les répercussions de cette mesure sur la région en général et sur le peuple palestinien en particulier.

Gaza : l'UE appelle à une "mise en œuvre complète" de l'accord de cessez-le-feu

Le représentant spécial de l'Union européenne (UE) pour le processus de paix au Moyen-Orient, Sven Koopmans, a appelé à une "mise en œuvre complète" de l'accord de cessez-le-feu entre le mouvement de résistance palestinien "Hamas" et l'entité sioniste dans la bande de

Gaza. Dans un message publié mardi sur les réseaux sociaux, il a noté que "le cessez-le-feu de Gaza a apporté un début de soulagement, de liberté et d'espoir de sécurité à d'innombrables personnes innocentes qui souffrent". Le responsable européen a souligné l'importance de

"mettre en œuvre l'accord dans son intégralité". "Une nouvelle guerre ne signifierait qu'une nouvelle tragédie provoquée par l'homme", a-t-il poursuivi. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Gaza après plus de 15 mois d'agressions sionistes.

Cisjordanie occupée: l'armée sioniste ordonne aux habitants du camp de Nour Shams de l'évacuer immédiatement

Les forces d'occupation sionistes ont ordonné, mercredi, aux habitants du camp de Nour Shams en Cisjordanie occupée de l'évacuer immédiatement, en utilisant des haut-parleurs de la mosquée du camp, dans un contexte d'escalade sur le terrain, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Selon des témoins, cités par Wafa, les forces d'occupation ont pris d'assaut la mosquée du quartier Al-Ayada dans le camp, et ont appelé par haut-parleurs les habitants à quitter le camp.

Les forces d'occupation ont déployé leurs véhicules et des patrouilles à pied aux entrées du camp et de ses quartiers, au milieu de tirs nourris de balles réelles et de bombes assourdissantes pour semer la peur et la panique parmi les résidents.

Depuis le premier jour de l'agression sioniste contre le camp dimanche dernier, le camp a été témoin d'une vague de déplacements massifs forcés sous la pression de tirs aléatoires, coïncidant avec le bruit d'explosions de temps à autre.

Les personnes déplacées ont décrit la situation du camp comme étant très difficile, avec des maisons et des magasins démolis et des rues rasées au bulldozer, des soldats de l'occupation faisant des descentes barbares dans les maisons et brisant leur contenu de l'intérieur, battant les jeunes, expulsant les personnes âgées sans leur permettre de prendre leurs affaires, en particulier leurs vêtements, et saisissant leurs téléphones portables, selon le bureau du comité des services du camp de

Nour Shams. Le bureau des médias du comité des services du camp de Nour Shams a indiqué que le nombre de personnes déplacées dépassait les milliers de femmes, d'enfants, de personnes âgées et de malades.

Selon l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), les agressions sionistes en Cisjordanie occupée ont provoqué le déplacement forcé de 40 000 réfugiés des camps de Jenine, Tulkarem, Nour Shams et Fariaah.

AUTRICHE

L'extrême droite échoue dans sa tentative de former un gouvernement de coalition

Le chef de l'extrême droite autrichienne Herbert Kickl a informé mercredi le président Alexander Van der Bellen de ne pas avoir réussi à former un gouvernement de coalition avec les conservateurs, rétifs à son projet.

"Bien que nous ayons fait des concessions sur de nombreux points (...), les pourparlers n'ont malheureusement pas abouti", écrit-il dans son courrier, "remettant donc le mandat" qui lui avait été confié le 6 janvier.

Dans un communiqué, les conservateurs de l'OVP ont blâmé "la soif de pouvoir et l'intransigeance" de M. Kickl. "Il n'était pas prêt à faire des compromis et à établir un partenariat d'égal à égal, développant des fantasmes de toute-puissance", selon le secrétaire général Alexander Pröll.

Les négociations avaient débuté il y a un peu plus d'un mois entre le FPÖ, arrivé pour la première fois en tête avec près de 29% des voix aux législatives fin septembre, et l'OVP (26,3%), à la suite de l'échec des précédentes discussions. Après le coup de tonnerre du scrutin, la droite avait d'abord tenté de former une coalition "tout sauf Kickl" avec la gauche et les libéraux, sans réussir à trouver un compromis.

SYRIE

Un gouvernement inclusif sera formé en mars (MAE syrien)

Le ministre syrien des Affaires étrangères par intérim, Assaad al-Chaibani, a déclaré qu'un nouveau gouvernement syrien inclusif sera formé en mars, a rapporté mercredi l'agence de presse SANA. Le nouveau gouvernement représentera "tous les segments de la population syrienne", a assuré M. Chaibani mercredi au journal Al-Qabas, cité par SANA.

"Tous les Syriens ont joué un rôle dans ce changement. Nous comprenons les inquiétudes qui accompagnent toute transformation et nous nous efforçons d'inspirer confiance à notre peuple", a-t-il dit, ajoutant qu'une nouvelle Constitution servirait de cadre d'orientation pour tous les citoyens.

M. Chaibani a exhorté la communauté internationale à soutenir les nouveaux dirigeants syriens en plaidant pour la levée des sanctions occidentales contre la Syrie.

"La reconstruction de l'Etat et de l'armée prendra du temps, mais des progrès initiaux ont été réalisés", a-t-il noté, soulignant que "les marchés ont rouvert, les universités ont repris leurs activités et les employés sont retournés au travail".

ARMÉNIE

Le Parlement adopte en première lecture une demande d'adhésion à l'UE

Le Parlement arménien a adopté mercredi en première lecture un projet de loi visant à ouvrir des négociations pour rejoindre l'Union européenne (UE). "Exprimant la volonté du peuple de la République d'Arménie, ayant fixé comme objectif de faire de l'Arménie un pays sûr et développé, l'Arménie annonce le début d'un processus d'adhésion à l'UE", indique le texte voté avec 63 voix "pour" et sept voix "contre".

Le texte doit désormais être étudié en deuxième lecture. Il avait été soumis aux élus le 9 janvier par le gouvernement. L'année dernière, une pétition demandant le début d'un processus d'adhésion, soutenu par des partis et organisations pro-européennes, avait recueilli environ 60.000 signatures dans ce pays de 2,7 millions d'habitants.

STARTUPS Algeria venture chapeaute la participation algérienne au salon LEAP Tech Conference 2025 à Ryadh

L'Algérie participe à Ryadh (Arabie Saoudite), via l'accélérateur public des startups Algeria venture (AV), à l'évènement technologique "LEAP 2025 Tech Conference", avec des startups algériennes opérant dans divers domaines dont les ressources humaines, l'énergie, le commerce électronique et de l'intelligence artificielle, indique AV dans un communiqué.

La participation algérienne à cet évènement qui se tient du 9 au 12 février, intervient à travers un programme d'accompagnement, conçu par Algeria venture et qui a permis à plusieurs startups algériennes de se préparer, s'articulant sur une mise en réseau à travers une facilitation des rencontres avec des investisseurs internationaux et des partenaires stratégiques, et sur la visibilité à même d'offrir une plateforme pour présenter les solutions innovantes made in Algeria sur la scène mondiale, précise la même source.

Placée sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, cette participation témoigne "de l'engagement fort des autorités algériennes à soutenir et à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat" relève Algeria venture, notant que les startups participantes "ont impressionné par leur créativité et leur po-



tentiel à répondre aux défis technologiques et économiques actuels".

LEAP Tech Conference a été aussi une occasion pour Algeria venture de mettre en lumière l'écosystème entrepreneurial national "en pleine expansion, notamment dans les domaines de la smart city, des ressources humaines, du pétrole et du gaz, de l'e-commerce et de

l'intelligence artificielle (IA)", selon le communiqué. Il s'agit, à travers cette participation, ajoute AV d'une "étape majeure dans la stratégie de développement de l'écosystème entrepreneurial national.

Elle démontre la capacité des startups algériennes à rivaliser sur la scène internationale et à contribuer à la diversification de l'économie

nationale". Elle reflète aussi "le dynamisme de notre écosystème startup et l'importance de l'accompagnement stratégique offert par Algeria Venture" qui fait part également de sa détermination à "poursuivre ses efforts pour positionner l'Algérie comme un hub d'innovation en Afrique et dans le monde", souligne la même source.

APS

SOMMET DE PARIS Une soixantaine de pays signent une déclaration sur l'intelligence artificielle

Une soixantaine de pays ont signé mardi une déclaration sur une intelligence artificielle inclusive et durable pour la population et la planète, à l'issue du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle (IA) qui s'est tenu à Paris.

Dans cette déclaration, les signataires sont convenus que le sommet a défini une approche ouverte, multipartite et inclusive qui permettra à l'IA d'être fondée sur les droits de l'homme, centrée sur l'être humain, éthique, sûre, sécurisée et digne de confiance.

Ils ont également défini des priorités et lancé des actions concrètes pour promouvoir l'intérêt général et réduire la fracture numérique en accélérant les progrès vers les Objectifs de développement durable (ODD).

Selon la déclaration, les priorités sont les suivantes: promouvoir l'accessibilité de l'IA, veiller à ce que l'IA soit ouverte à tous, inclusive, transparente, éthique, sûre, sécurisée et digne de confiance, innover en matière d'IA, encourager le déploiement de l'IA sur les marchés du travail, et rendre l'IA durable pour les populations et la planète.

Le sommet pour l'action sur l'IA qui s'est tenu à Paris les 10 et 11 février s'est articulé autour de cinq grands thèmes: l'IA d'intérêt général, l'avenir du travail, l'innovation et la culture, la confiance dans l'IA et la gouvernance mondiale de l'IA.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

Direction des Équipements publics

Boulevard des martyrs siège des trois directions chlef

Mise en Demeure N°01

Suite au retard considérable dans les travaux de réalisation d'un siège de sureté urbaine au niveau du site 344 LPA + 3952 LPL à nouvelle ville chorfà à la commune de Chlef wilaya de chlef (cités d'habitats intégrées 2024), l'entreprise **ARKAB Yazid** demeurant à angle rue Amir Abdelkader et Menad Mohamed Boufarik Wilaya de Blida, titulaire du marché N° 365/2024, Approuvé le 16/10/2024 et un ODS N°01 de 22/10/2024 sous le N° 296/2024 avec un délais de 06 mois, est mise en demeure pour augmenter la cadence des travaux et renforcer le chantier en moyens humains qualifiés, matériels, matériaux et améliorer la qualité des travaux, dans un délais de huit (08) jours de la première parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise.

DK NEWS

Anep : 2516004660 du 13/02/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LA WILAYA DE BENI ABBES
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° Immatriculation Fiscal : 42202400052232

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 19 / 2024

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Directrice des équipements publics de la Wilaya de Béni Abbès, déclare l'infiructuosité de l'Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°19/ 2024 portant Réalisation d'un siège de direction de la formation professionnelle au profit de la wilaya de Béni Abbès (y compris logement de fonction) parus dans les quotidiens nationaux Elwassit Elmgharibi et DK NEWS le 03/12/2024 ainsi que BOMOP pour motif: Aucune offre n'est reçu .

DK NEWS

Anep : 2516004664 du 13/02/2025

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger

Circonscription administrative de Dar El Beida

Commune de Bordj El Kiffan

Bordj El Kiffan le : 2025 04 04

N° : 570/D. U. E./S. P/ H.N/2025

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Bordj El Kiffan

**Monsieur le Directeur de l'entreprise ETBH RAHMANI MOHAMED
AIN OUSSERA W. DJELFA**

Objet : mise en demeure N °01

Le président de l'assemblée populaire de Bordj El kiffan, mis en demeure l'entreprise **ETBH RAHMANI MOHAMED** sise AIN OUSSERA W DJELFA, détentrice du contrat 39/2024 du 31/12/2024, relatif à lot N° 02 : travaux de réalisation du réseau d'assainissement **FRERE NAFAA** de :

- Notifiée l'ODS démarrage des travaux
- Démarrer les travaux

Dans les 48 heures qui suivent son apparition au niveau des journaux nationaux

Faute de quoi des mesures coercitives seront prises à votre rencontre selon la réglementation en vigueur.

DK NEWS

Anep : 2516004667 du 13/02/2025

Programme de la soirée

TF1 21:10

Mademoiselle Holmes Saison 2



Charlie est bouleversée par les photos vues chez Ben. Elle retrouve Sammy sur une nouvelle enquête de disparition. Deux sœurs ont été agressées et l'une d'elles a été enlevée. Le temps est compté car celle-ci souffre d'une insuffisance cardiaque qui nécessite un traitement. Les deux sœurs travaillent également ensemble. L'une est une chorégraphe célèbre et l'autre son assistante en charge de son agenda. Des traces de pneu ont été retrouvées sur les lieux de l'enlèvement. Jules le fils de Chris intègre le commissariat à la durée de son stage de seconde.

france 2 21:10

Envoyé spécial



« Centres villes : péril en la demeure ! » : Chaque semaine, surtout en France, des propriétaires, des locataires, sont chassés de chez eux par des arrêtés de péril car leurs logements sont fragilisés. En cause : un patrimoine immobilier vieillissant, parfois mal entretenu, soumis à des variations climatiques de plus en plus extrêmes. « Drogue à domicile : une France sous stupéfiants » : Depuis quelques années, partout en France, la livraison de drogue remplace peu à peu les points de deal traditionnels. Toutes les drogues peuvent s'acheter en ligne, sans bouger de chez soi : cannabis, cocaïne, 3 MMC •

france 3 21:10

Meurtres à... Saison 8



Lors de l'inauguration d'une exposition sur l'Inquisition dans un célèbre château cathare, les visiteurs découvrent avec effroi le cadavre mutilé d'une jeune femme dans une cage de torture. Retrouvé sur la scène de crime, Victor, un jeune homme atteint de trisomie 21 est le principal suspect et tout semble l'accuser.

CANAL+ 21:06

Dexter : les origines Saison 1



La police enquête sur l'enlèvement du fils du juge Powell spécialisé dans la lutte contre les cartels de la drogue à Miami. Ce dernier a reçu un colis contenant un doigt coupé. De son côté, Dexter traque un mafieux prêteur sur gages qui a déjà fait de nombreuses victimes. Pendant ce temps, Debra est en concurrence avec une riche héritière pour l'élection de capitaine des pom-poms girls de l'équipe de football du lycée. Elle décide d'organiser une fête.

6 21:10

Ahmed Sylla : Origami



Découvert dans On n'demande qu'à en rire sur France 2 en 2011, Ahmed Sylla s'est aujourd'hui imposé comme une figure incontournable de l'humour en France. Dans « Origami », son quatrième spectacle, il explore la métaphore de l'origami pour illustrer comment nos vies se plient et se transforment à travers nos choix, nos joies, nos peines, nos victoires et nos échecs. Que ce soit la religion et ses origines sénégalaises, il partage son parcours personnel, s'interrogeant sur la forme qu'aurait pris son destin s'il n'avait pas quitté sa ville natale, Nantes, où il a vu le jour en 1990.

Jeux

Samourai-Sudoku N°2442

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser.»

Coluche

Mots croisés N°2442

- Horizontalement :**
- Incidence
 - Cavale - Personne parfaite
 - Son chasseur veut s'enrichir - Ouvroirs
 - Ester gras - Beau bleu
 - Très peu couvert - Hommes par exemple - Miroir de Honshu
 - Image de Géant - Période de préparation festive
 - Patrie de Bidasse - Parviendra - Marque de borne chinoise
 - Réseau mondial - Fabriques de vaisselle
 - Jambière - Vin rafraîchissant
 - Initiales de film-fiction - Qui devient aigre
- Verticalement :**
- Manque de concision
 - Progressèrent
 - Hachis - Chaîne internationale
 - Devant la science - Ville de lentilles - Possessif
 - Jovial - Lavande
 - Numérotéra - Poème à chanter
 - Page des scoops - Passes au large
 - Ruban de bordure
 - Salubre - Expose
 - Original - Corpuscule qui n'est plus neutre
 - Cannibales de conte - Corps pesant
 - A compter désormais - Successeur d'Elle



JUDO - OPEN AFRICAINE DE TUNIS L'Algérie engagée avec une quarantaine d'athlètes (organiseurs)



Une quarantaine de judokas (juniors/seniors - messieurs et dames) représenteront l'Algérie à l'Open Africain de Tunis, prévu du 13 au 16 février dans la capitale tunisienne.

Les juniors seront les premiers à faire leur entrée en lice dans cette compétition, le 13 février, avant de céder la place aux seniors, dont les épreuves sont prévues les 15 et 16 février.

Plusieurs jeunes judokas algériens ont été engagés dans les deux catégories d'âge, no-

tamment, Salah-Eddine Moudathir (-60 kg), Benlaribi (-66 kg), Oussama Hezil (-66 kg), et Imad Mehibel (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Nourhane Ghazali (-57 kg), Hanane Brahimi (-57 kg), Chanez Aliouane (-70 kg) et Yasmine Youcefi (+78 kg) chez les dames. Selon les organisa-

teurs, 201 judokas (118 messieurs et 83 dames) représentant 23 pays, ont déjà confirmé leur participation chez les seniors.

Avec un total de 47 judokas engagés (23 messieurs et 24 dames), la Tunisie sera le pays le mieux représenté.

Idem chez les juniors, où le pays hôte a engagé 38 athlètes (21 garçons et 17 filles), alors que certaines nations, comme le Canada et la Croatie n'ont engagé qu'un seul athlète.

Toutefois selon les organisateurs, 132 athlètes (86 garçons et 46 filles) représentant 18 pays ont confirmé leur participation chez les juniors.

Liste des représentants algériens à Tunis : Juniors (Garçons) : Moudathir Salah-Eddine (-60 kg), Zidi

Mouad Cheikh (-60 kg), Bous-sahel Adel (-60 kg), Benlaribi Ayoub (-66 kg), Hazil Oussama (-66 kg), Saoudi Anis (-66 kg), Imad Mehibel (-73 kg), Abdesslam Belbelhout (-73 kg), Sekkal Amine (-73 kg), Haouam Nazim (-73), Hamza Mohamed Abdelhadi (-81 kg), Fidjel Abdelhak (-81 kg), Benaboura Sid Ali (-90 kg), Othmane Arbaoui (-100 kg), Mekhalfi Youcef (-100 kg), Bouyacoub Ahmed Sami (-100 kg) et Sebki Mohamed Amokrane (+100 kg).

Juniors (Filles) : Nourhane Ghazali (-57 kg), Hanane Brahimi (-57 kg), Chanez Aliouane (-70 kg), et Yasmine Youcefi (+78 kg).

Seniors (Messieurs) : Salim Rebahi (-60 kg), Salah-Eddine Moudathir (-60 kg), Rachid Cherrad (-66 kg), Kais Mouda-

thir (-66 kg), Ayoub Benlaribi (-66 kg), Oussama Hezil (-66 kg), Anis Saoudi (-66 kg), Ahmed Mehibel (-73 kg), Imad Mehibel (-73 kg), Abdesslam Belbelhout (-73 kg), Denni Achour (-81 kg), Loukmane Daroul (-90 kg), Sid Ali Benaboura (-90 kg), Rayan Zakaria Benattia (-100 kg), Othmane Arbaoui (-100kg) et Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg).

Seniors (Dames) : Houaria Kaddour (-48 kg), Faiza Aissahine (-52 kg), Khadidja Bekhira (-57 kg), Nourhane Ghazali (-57 kg), Hanane Brahimi (-57 kg), Louisa Ichaalal (-70 kg), Chanez Aliouane (-70 kg), Dyhia Benchaalal (-78 kg), Maroua Mammeri (+78 kg) et Yasmine Youcefi (+78 kg).

VOLLEYBALL - NATIONALE UNE (DAMES) 11E JOURNÉE Le programme



Programme des rencontres comptant pour la 11e journée du Championnat d'Algérie de volley-ball, Nationale Une (dames), prévue vendredi :

Groupe Centre-Est :

RC Bejaia - ASW Bejaia	(15h00)
CRR Toudja - JS Tizi N'Berber	(15h00)
NC Bejaia - MB Bejaia	(15h00)
OS Tichy - WA Bejaia	(16h00)

Classement :	Pts	J
1. NC Bejaia	30	10
2. MB Bejaia	27	10
3. OS Tichy	24	10
4. RC Bejaia	12	10
5. WA Bejaia	11	10
6. CRR Toudja	10	10
7. JS Tizi N'Berber	5	10
8. ASW Bejaia	1	10

Groupe Centre-Ouest :

NRS Alger-Centre - US Ben Aknoun	(11h30)
USP Akbou - MC Alger	(11h30)
JS Azzazga - Bravoure Bejaia	(15h00)

Reporté :

NR Chlef - Seddouk VB

Classement :	Pts	J
1. MC Alger	29	10
2. Seddouk VB	24	10
3. JS Azzazga	22	10
4. NR Chlef	15	10
5. US Ben Aknoun	14	10
6. NRS Alger	11	10
7. USP Akbou	5	10
8. B. Bejaia	0	10

TENNIS - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (U14) Les joueurs algériens entament un stage de préparation à Alger

Les équipes algériennes des U14 (garçons et filles) ont entamé ce mercredi un stage de préparation au Centre entraînement de la Fédération algérienne de tennis (FAT) à Ben Aknoun (Alger), en vue du 1er Championnat d'Afrique de la catégorie (24 février - 1e mars) au Kenya, a appris l'APS, auprès de l'instance fédérale.

L'équipe nationale des garçons est composée de Nail Abded

et Alaa-Eddine Aymen Belhachemi.

Celle des filles sera présente avec Nada Douadi et Nour Meriem Bouaouina.

L'encadrement technique est assuré par les entraîneurs Ahmed Dhia Dali Ali et Ayda Baira", a détaillé la FAT dans un communiqué.

Ce stage permettra aux jeunes représentants algériens d'apporter les derniers réglages à leur

préparation avant de se rendre au Kenya.

Au départ, la FAT avait engagé huit (08) athlètes (4 garçons et 4 filles), mais la Confédération africaine de tennis (CAT) n'a retenu que 4 noms en se basant sur leur classement continental.

Les quatre autres joueurs algériens sont en liste d'attente.

Il s'agit de: Adem Ali Moussa, Yanis Arouni, Meriem Abada et Ines Cherchar.

CYCLISME - TOUR D'ALGÉRIE 2025 (4^E ÉTAPE) L'Algérien Yacine Hamza signe un 4^e succès et garde le maillot jaune

L'Algérien Hamza Yacine (Team Madar Pro-Cycling) a remporté la quatrième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), courue mercredi entre Batna et Biskra sur une distance de 156,3 km, conservant ainsi le maillot jaune de leader.

Impressionnant depuis le début du tour 2025, le coureur algérien de 27 ans a franchi la ligne d'arrivée en 3 heures 32 minutes et 37 secondes, devançant dans l'ordre l'Erythréen Maekele Milkkiyas et l'autre algérien Nadjib Mo-

hamed Assal (MC Alger), crédités du même temps. C'est la quatrième victoire de Hamza Yacine en autant d'étapes, confirmant son excellente forme lors de ce TAC2025, ainsi que ses grandes ambitions pour le sacre final.

A l'issue de cette 4e étape, Yacine Hamza a conservé le maillot jaune de leader, le maillot vert du meilleur sprinter, le maillot rouge du meilleur algérien, ainsi que le maillot bleu de vainqueur d'étape. Jeudi, la cinquième étape du TAC-



2025 mènera le peloton de Biskra à Boussaâda sur une distance de 171,2 km.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie 2025 et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collègue

de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

NATATION - CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL DES JUNIORS ET OPEN Plus de 250 nageurs attendus du 18 au 22 février à Oran

Plus de 250 nageurs filles et garçons devront prendre part au Championnat national hivernal des juniors et Open de natation, prévu du 18 au 22 février au Centre nautique du Complexe olympique "Miloud Hadefi" d'Oran, a-t-on appris, mercredi, auprès de la fédération algérienne des jeux aquatiques. Cette manifestation sportive, organisée par la Ligue oranaise de natation, en collaboration avec la Fédération algérienne des jeux aquatiques et la direction de la jeunesse et des Sports d'Oran, verra la participation des représentants d'une quarantaine de clubs des diffé-

rentes ligues de wilayas du pays. Cette compétition se déroulera sur dix sessions réparties sur cinq jours, à raison de deux sessions par jour, à partir de 9h00 et 17h30.

Le club classé premier, selon le décompte des médailles mise en jeux filles et garçons, sera déclaré champion. Un trophée sera remis dans les deux catégories au meilleur athlète par rapport au nombre des médailles individuelles ainsi que les nageurs et nageuses qui réalisant la meilleure performance, selon le tableau de cotation FINA.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - MCA - JSK Un match à 6 points !

Stade du 5-juillet abritera aujourd'hui le 124^e Classico entre le Mouloudia d'Alger et la formation de Djurdjura la JSK. L'enjeu est de taille pour les deux équipes, le Mouloudia fera tout pour gagner cette rencontre devant son public la formation de Djurdjura la JS Kabylie pour prendre la première place du championnat ligue une Mobilis.

Par F. Yanis

Les Vert et Rouge de la capitale ne jurent que par la victoire pour distancer ses poursuivants immédiats.

C'est avec un effectif amoindri que l'entraîneur de la JSK de l'Allemand Zinnbeaur se déplacera aujourd'hui dans la capitale à Alger pour découdre aux MCA. Les Canaris, hyper motivés, sont déterminés à revenir à Tizi avec les 3 points de la victoire, 3^eme en classements générales, est de 25 points, les camarades de Madani sont tenus de gagner leur match, tout autre résultat autre que la victoire va permettre aux canaris de prendre la première place du championnat.

Le coach Josef Zinnbeaur a préparé son plan pour piéger les protégés de Ben Yahia en évoluant en 4-4-2. Il a aussi axé son travail sur le mental en discutant avec les attaquants Hamri, Boualia et Redjem pour les encourager à retrouver leur efficacité.

Le premier responsable technique des verts et jaune sait que sa défense est solide, mais il craint que ses attaquants res-

tent muets dans ce match capital pour les Canaris de Djurdjura. Côté effectif, Zinnbeaur ne compte pas opérer beaucoup de changements par rapport au match du CRB. En plus de Sarr, qui va retrouver sa place dans le milieu de terrain, l'autre changement concerne les défenseurs Hamidi et Mammeri laisser pour blessure lors de la dernière rencontre face au CRB et appelé à retrouver leurs places dans les chequiers de Zinnbeaur les verts et jaune pour aujourd'hui.

En attaque, l'entraîneur des verts et jaune certainement il va revoir sa copie va apporter un changement avec la titularisation de Redjem et El Hamri qui va retrouver le terrain après qu'il était sur le banc et le milieu de terrain Mehdi Boudjema qui appelle à remplacer Kanoute, qui est rééligé son contrat avec la JS Kabylie.

Une chose est sûre, le match aujourd'hui sera capital pour le Mouloudia. Si par malheur il rate ce rendez-vous, sera difficile pour les capes de Ben Yahia pour distancer ses poursuivants et gagner cette rencontre qui est capital pour les deux formations. ces retrouvailles entre le



MCA et la JSK gardent toujours leur saveur, en raison de la rivalité sportive qui existe entre les deux formations depuis les années 80. Bien qu'elles soient loin d'être ce qu'elles étaient par le passé et recherchent à re-

trouver leur lustre d'antan, la rencontre de cet après-midi sera palpitante et se présente sous un signe de revanche pour le Doyen. La saison passée, le Mouloudia version Ben Yahia qui pratiquait un beau football

était en course pour le championnat cette saison, les Mouloudiens seront ce soir pour gagner cette rencontre et de prendre le large sur ses poursuivants.

F. Y.

L'esprit du groupe et Motivées

Bien que le doute soit loin d'être chassé, car les canaris ne veulent pas crier victoire pour un simple succès en déplacement, il n'en demeure pas moins que l'état d'esprit dans le groupe et cette volonté de bien faire pour prendre une revanche sur le sort rassurent à plus de joue le podium cette saison les poulains de l'entraîneur Allemand, Josef Zinnbeaur. Ces derniers savent pertinemment que ce genre de rencontre se joue sur des détails et la détermination des joueurs pourra faire la différence. Il est vrai que l'aspect tactique, physique, les qualités intrinsèques des joueurs sont des arguments à faire valoir sur le terrain, mais le plus important dans ce genre de confrontation, c'est l'état psychologique des joueurs.



F. Y.

El Hamri attaquant JSK : « les défenseurs du MCA ne me font pas »

Entretien réalisé par F. Yanis

L'attaquant de la JSK, EL HAMRI, affirme que le groupe vit bien ses derniers instants avant de recevoir le MCA, et que l'heure de vérité est arrivée pour entamer en force le nouvel exercice. Par ailleurs, il affirme que si Zinnbeaur l'aligne, il n'hésitera pas à secouer les filets du Doyen qui ne lui fait pas peur avec ses défenseurs.



D'abord, comment vivez-vous ces dernières heures avant le très difficile Classico face au MCA ?

C'est vrai, il ne nous reste que quelques heures avant la première rencontre de championnat contre le MCA, et l'adversaire n'est pas n'importe qui, ce qui compliquerait davantage cette rencontre pour les deux formations. On sait tous que les affiches JSK-MCA ont toujours été très disputées et chaude sur le terrain, qui se terminent en général sur des détails.

Êtes-vous prêts sur tous les plans ?

Vous savez tous que nous avons entamé notre préparation d'intersaison au mois de juin, en effectuant un grand travail durant trois semaines au stade du 1^{er}-Novembre pour ensuite rallier la Tunisie et en-

chainer deux semaines d'exercices, et tout le monde était satisfait du rendement des joueurs durant les trois matchs amicaux effectués là-bas, ou encore au cours des matchs d'application entre joueurs à chaque séance. Une fois de retour à la maison, on s'est penchés sur le Mouloudia, donc on est prêts pour ce début de la phase retour du championnat et on le prouvera sur le terrain.

Les observateurs confirment la difficulté de cette affiche, même si elle se jouera devant les supporters du MCA, un commentaire ?

Naturellement, cette rencontre sera difficile, et nous avons confirmé cela à travers nos dernières déclarations, car les deux équipes voudront entamer en force la phase retour du championnat ligue 1 Mobilis, mais nous ferons de notre mieux pour imposer notre jeu

sans se soucier de ce que fait notre vis-à-vis. Ainsi, on se concentre sur la manière avec laquelle on abordera ce rendez-vous, afin de réaliser des résultats positifs.

LIGUE 2 (19^E JOURNÉE) AS Khroub - US Chaouia et JS Bordj Menaïl - USM El Harrach à huis clos (LFP)

Deux rencontres comptant pour la 19^eme journée du championnat de Ligue 2, programmée ce samedi 15 février, se joueront à huis clos, a indiqué mercredi la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

Il s'agit de AS Khroub - US Chaouia et JS Bordj Menaïl - USM El Harrach. Cette sanction a été prise ce mercredi par la commission de discipline qui a traité les affaires de la 18^eme journée disputée le mardi 11 février, précise la même source. Pour rappel, le MB Rouissant (44 points) et l'ES Ben Aknoun (42 pts) sont en tête des groupes Centre-Est et Centre-Ouest à l'issue de la 18^eme journée de Ligue 2 amateur.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2026 FÉMININE (1^{ER} TOUR ÉLIMINATOIRE)

Les Algériennes intensifient leur préparation (FAF)

La sélection algérienne féminine de football, composée exclusivement de joueuses évoluant dans le championnat local, poursuit sa préparation en vue de la double confrontation face au Soudan du Sud, pour le compte du premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Le sélectionneur national, Farid Benstiti, a dirigé mardi une

séance d'entraînement matinale en présence de l'ensemble du groupe. L'après-midi a été consacré à un travail en salle de gym, permettant aux coéquipières de Naïma Lamari d'effectuer des exercices axés sur le renforcement physique et la récupération. Pour rappel, lors de la CAN-2024 (reportée à 2025), l'Algérie évoluera dans le groupe B, en compagnie du Nigeria, de la Tunisie et du Botswana.

Les deux premiers de chaque groupe, ainsi que les

deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour les quarts de finale. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. L'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0.

Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger, rappelle-t-on.

APS

LIGUE 1 MOBILIS - ES MOSTAGANEM - CS CONSTANTINE A 16H00 Les Mostaganemois victoire et rien que la victoire

Pour le compte de la 16^{em} journée du championnat ligue Mobilis entre deux formations l'ES Mostaganem et le CS Constantine, se déroulera cette après-midi au stade Commandant Ferradj de Mostaganem.

Les Verts et Blanc de Mostaganem sont est actuellement classée 15^e au championnat ligue une Mobilis feront tout pour remporter les trois point de la victoire et sortir de la zone rouge, pour les camarades de DIB le buteur maison du CS Constantine sont positionné a la 7^e place avec 23 points ont décidé de frapper fort durant cette phase retour.

En fonction de leurs performances lors de la phase aller et de améliorer leurs classement général, les coéquipiers du gardien Boulehaia semblent favoris pour cette rencontre qui se jouera aujourd'hui au stade de Mostaganem les Sanafires décident de jouer cette rencontre pour arracher les trois points de victoire à l'extérieur face a ES Mostaganem, les protéger de Khireddine Madoui ont décidé de revenir avec les trois points de victoire pour retrouver le podium. Par ailleurs les poulains de Nadir Leknaoui après leurs qualification en



coupe d'Algérie face à l'US Biskra veulent confirmer leurs bon santé et de remonter en classement général les coéquipiers de l'ex international Djamel Belameri feront le maximum d'empocher les trois points de la victoire.

Durant la phase aller le CS Constantine a joué 15 match dans lesquels ils ont gagné dix, trois nul et sept

défaites. Sont classé a la septième place, les Mouaki est consorts feront tous pour cette phase retour d'améliorer leurs classement et d'espérer de jouer une compétition international.

Pour le vert et blanc de l'ES Mostaganem durant la phase aller les protégée de Taqi al-din Bibi ont joué 15 rencontres dans lequel ont

gagné sept rencontres, huit défaites et cinq nuls, la formation de Mostaganem est 15^e en classement général avec 13 point. Pour la rencontre d'aujourd'hui chacune des formations cherche à glaner les trois points de la victoire afin d'améliorer leurs classements General durant cette phase retour.

D. K

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL Walid Sadi, seul candidat à sa propre succession

Le président sortant de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, est le seul candidat à sa propre succession à la tête de l'instance fédérale pour le mandat olympique 2025-2029, en vue de l'assemblée générale électorale (AGE) qui aura lieu le 25 février à Alger (10h00), a indiqué un communiqué de la Commission électorale sur le site officiel.

La Commission électorale de la FAF, présidée par Maître Ali Bouaouina Abderrahmane, a approuvé mardi la candidature unique de Walid Sadi et sa liste composée de 12 membres dont deux vice-présidents ainsi que cinq membres suppléants, a indiqué la même source.

Conformément à l'article 8 du code électoral de la

FAF, la commission électorale avait fixé la date du 26 janvier 2025 à 17h00, date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures, en conformité avec les exigences des nouveaux statuts de la FAF, approuvés par l'assemblée générale extraordinaire (AGEx).

A la fin de la date limite, un seul dossier de candidature pour le poste de président a été déposé, à savoir celui du président sortant, Walid Sadi, ainsi que sa liste.

La Commission électorale est composée de Maître Ali Bouaouina Abderrahmane (Président), Maître Negnoug Othmane (membre), Maître Sellal Hakim (membre), Maître Ouzeguir Mohamed (membre) et M. Bahloul Farid (membre).

Walid Sadi avait été élu le 21 septembre 2023 nouveau président de la Fédération algérienne de football (FAF) pour le reste

du mandat olympique 2021-2024, en remplacement de Djahid Zefzef, démissionnaire.

La liste de la nouvelle composante de la FAF :

- Président :** Walid Sadi
- Vice-président :** Nacer Chareb
- Vice-président :** Mesloug Mohamed Al Amine
- Membre :** Ahmed Kharchi
- Membre :** Redouane Negadi
- Membre :** Lahcen Tombouktou
- Membre :** Imad Amissi
- Membre :** Fodhil Megharia
- Membre :** Hacene Ghoulia
- Membre :** Nedjma Derradji
- Membre :** Nesrine Guettaï
- Membre :** Adel Bendif
- Membre suppléant :** Adjal Touil
- Membre suppléant :** Djamil Ould Amar
- Membre suppléant :** Ali Melik
- Membre suppléant :** Abdellah Mohamed Habarka
- Membre suppléant :** Mohamed Amine Bachir.

LIGUE 2 AMATEUR 32 clubs sommés de payer leurs dettes avant le 28 février (LNFA)

Trente-deux clubs de Ligue 2 de football, ainsi que neuf anciens pensionnaires de cette division, qui évoluent actuellement en division Inter-Régions, ont été invités à apurer leurs créances vis à vis de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), et ce avant le 28 février, au risque de subir la défalcation d'un point, par type de dette. Ces créances concernent les amendes arrêtées au 31 janvier 2025 et prononcées par la Commission de discipline de la LNFA et/ou les

dettes (2^e tranche) au titre de créances consignées dans le protocole paraphé la saison dernière par les clubs avec la FAF. Les 32 clubs de Ligue 2 concernés sont : AS Khroub, CA Batna, HB Chelghoum Laid, IRB Ouargla, IB Kemis El Khechoua, JS Bordj Ménael, JSD Jijel, MB Rouissat, MO Constantine, MSP Batna, NRB Tegalhma, Olympique Magrane, USM Annaba, US Chaouia, USM El Harrach, US Souf, ASM Oran, CR Temouchent, ES Ben Aknoun, ESM Koléa, GC Mascara, JS El

Biar, JSM Tiaret, MC Saïda, MCB Oued Sly, NA Hussein Dey, RC Arbaâ, RC Kouba, SC Mecheria, SKAF Khemis Miliana, US Bechar Djedid et WA Mostaganem. Pour rappel, le 16 janvier dernier la LNFA a décompté deux points au GC Mascara et un point à l'US Souf pour leur défaillance dans le paiement de la première tranche. La date butoir du 28 février a été fixée par la Fédération algérienne de football (FAF) dans sa circulaire de septembre 2024.

MERCATO D'HIVER 2025 Plusieurs records battus chez les hommes comme chez les femmes (FIFA)



Un total de 5 863 transferts ont été enregistrés (+19,1%) et 2,35 milliards de dollars ont été dépensés (+57,9%) par les clubs dans le football professionnel masculin, deux chiffres sans précédent pour une fenêtre de janvier, a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA). Deux nouveaux records chez les femmes aussi, avec 5,8 millions dollars dépensés (+180,6%) et un total de 455 transferts internationaux concrétisés.

D'après le rapport élaboré par la division Juridique et Conformité de la FIFA — désormais basée à Miami —, pas moins de 5 863 transferts internationaux ont été enregistrés en janvier dans le football professionnel masculin. Ce chiffre est le plus important jamais atteint pour une fenêtre de mi-saison et représente une augmentation de pratiquement 20% par rapport à janvier 2024, précise la même source. De même, les 2,35 milliards de dollars versés en indemnités de transfert constituent eux aussi un nouveau record pour un mois de janvier. Ce montant est 57,9% plus élevé que celui de janvier 2024, et même 47,1% supérieur à celui de janvier 2023, lorsque la dernière plus haute valeur avait été atteinte, explique l'instance internationale.

Le football féminin n'est pas en reste, avec également deux nouveaux records battus pour cette période de l'année.

Les 5,8 millions dollars dépensés par les clubs en indemnités de transfert représentent le plus haut total jamais enregistré pour un mois de janvier, ainsi qu'une hausse de 180,6% par rapport à l'année précédente.

De même, 455 transferts internationaux ont été réalisés, soit une augmentation de 22,6% par rapport au précédent record établi en janvier 2024. Pour le football masculin, ce sont les clubs anglais qui ont été les moins avares, avec pas moins de 621,6 millions de dollars déboursés en indemnités de transfert.

Ils arrivent ainsi largement devant les Allemands (295,7 millions), les Italiens (223,8 millions), les Français (209,7 millions) et les Saoudiens (202,1 millions).

Côté recettes, ce sont les clubs français qui sont à la tête, avec 371 millions récoltés, suivis par les Allemands (226,2 millions), les Anglais (185,2 millions), les Portugais (176,4 millions) et les Italiens (162 millions).

Le Brésil est le pays qui a enregistré le plus d'arrivées (471), devant l'Argentine (265), le Portugal (207), l'Espagne (200) et l'Angleterre (190). En ce qui concerne le nombre de transferts sortants, l'Argentine mène la danse avec 255 départs, suivie par le Brésil (212), l'Angleterre (211), les Etats-Unis (188) et le Portugal (170). Chez les femmes, ce sont aussi les clubs anglais qui ont été les plus dépensiers, avec 2,3 millions déboursés. Ces derniers ont également enregistré le plus de transferts entrants (39). Par ailleurs, la période de transferts de janvier 2025 est la première fenêtre de mi-saison de l'histoire à atteindre plus de 1 million dollars dépensé par les clubs dans le football professionnel féminin.

APS



BARCELONE LEWANDOWSKI VA BIEN PROLONGER

Initialement lié au FC Barcelone jusqu'en juin prochain, Robert Lewandowski (36 ans, 22 matchs et 19 buts en Liga cette saison) va bien voir son bail prolongé d'une saison supplémentaire, d'après Mundo Deportivo ce mercredi. Son contrat prévoyait de toute façon une extension automatique jusqu'en 2026 si le Polonais disputait au moins 50% des matchs depuis son arrivée en 2022, ce qui est déjà le cas.

La signature devrait intervenir dans les semaines à venir, précise le journal espagnol. Les deux parties avaient de toute façon déjà convenu d'un accord, avant même que le buteur ne soit certain de valider cette clause. En revanche, Lewandowski souhaitait inclure une option pour prolonger jusqu'en juin 2027, mais n'a pas obtenu gain de cause.

MAN CITY LA DRÔLE D'ANALYSE DE GUARDIOLA

Visiblement, Pep Guardiola n'a pas accordé beaucoup d'importance au dégagement raté d'Ederson Moraes (31 ans, 7 matchs en LdC cette saison) et à son arrêt approximatif sur la frappe de Vinicius Junior, avant l'égalisation de Brahim Díaz, mardi contre le Real Madrid (2-3) en Ligue des Champions. Car au moment de désigner le maillon fort de son équipe, l'entraîneur de Manchester City a choisi son gardien.

"Ederson a été notre meilleur joueur ce soir. Ils ont eu beaucoup d'occasions", a observé le manager espagnol en conférence de presse. Le portier brésilien, noté 5/10 par Maxifoot, avait effectué quatre arrêts importants avant de rater sa fin de match.

REAL MADRID COURTOIS FAN DU JEUNE ASENCIO

Auteur d'un très bon match face à Manchester City (3-2) mardi lors du barrage aller de Ligue des Champions, le défenseur central du Real Madrid Raul Asencio (21 ans, 5 matchs en LdC cette saison) a été complimenté après la rencontre par son gardien Thibaut Courtois (32 ans, 7 matchs en LdC cette saison).

"Il a une excellente mentalité, il a une tête bien faite. Au début de la saison, personne ne pensait qu'il allait jouer un match avec nous, peut-être en Coupe ou quelque chose comme ça, mais pas comme celui-ci. Contre Liverpool et aujourd'hui, comme dans d'autres matchs, il s'est très bien comporté. Il n'a peur d'aucun attaquant et c'est ce qui est important. J'espère qu'il continuera ainsi", a apprécié le portier belge en zone mixte.

BAYERN LE CONTRAT JUTEUX DE DAVIES

Longtemps associé au Real Madrid, Alphonso Davies (24 ans, 16 matchs et 1 but en Bundesliga cette saison) a finalement prolongé jusqu'en juin 2030 avec le Bayern Munich, le 4 février dernier. Le latéral gauche en a profité pour négocier un contrat en or. Alors qu'il émergeait à 11 millions d'euros par an jusque-là, le Canadien va désormais toucher entre 15 et 20 millions annuels, selon le journal Bild.

L'ancien joueur des Vancouver Whitecaps va aussi recevoir une prime à la signature de 22 millions d'euros, et pourrait gagner 2 millions supplémentaires en cas de victoire en Ligue des Champions ou au Ballon d'Or, puis 500 000 euros par nomination dans l'équipe type de l'année de la FIFA.

HOENESS INSISTE POUR WIRTZ

Très performant cette saison, Florian Wirtz (21 ans, 34 matchs et 15 buts toutes compétitions cette saison) fait saliver les dirigeants des plus grands clubs européens. Alors que Manchester City pourrait passer à l'action pour recruter le milieu offensif du Bayer Leverkusen, Uli Hoeness a une nouvelle fois souligné la nécessité du Bayern Munich de se positionner.

"En tant que fan de football, je n'ai aucun mal à dire que Florian Wirtz est un joueur exceptionnel. On peut toujours rêver, a soufflé l'ex-dirigeant munichois pour Bild. Florian Wirtz est cependant sous contrat au Bayer Leverkusen."

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine

Gérant
Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz - SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - UA

Ouverture de la 46^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA à Addis-Abeba avec la participation de M. Attaf

Les travaux de la 46^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) ont débuté, hier à Addis-Abeba, avec la participation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a indiqué un communiqué du ministère.

Les ministres africains des Affaires étrangères débattent lors de cette session, qui se tient en prélude du sommet de l'UA, prévu les 15 et 16 février 2025, "des questions relatives au renouvellement de la composante des différentes instances de

l'organisation continentale, avec à leur tête la Commission de l'UA et le Conseil de paix et de sécurité, ainsi que plusieurs questions liées à la paix, à la sécurité et au développement en Afrique", ajoute la même source.

M. Attaf s'entretient à Addis-Abeba avec nombre de ses homologues africains

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf s'est entretenu, mercredi à Addis-Abeba, avec nombre de ses homologues africains, en marge de sa participation aux travaux du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), indique un communiqué du ministère.

M. Attaf a rencontré le ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration de la République arabe d'Egypte, M. Badr Abdel Aty, la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République de Mozambique, Mme Maria Manuela dos Santos Lucas, ainsi que le ministre des Affaires étrangères de la République du Ghana, Samuel Okudzeto Ablakwa.

Il a également rencontré le ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine de la République de Côte d'Ivoire, M. Kacou

Houadja Leon Adom, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération au développement de la République du Burundi, M. Albert Shingiro, le ministre des Affaires étrangères et des Relations internationales du Royaume du Lesotho, M. Lejone Mpotjoane, ainsi que le ministre chargé de la gestion du ministère des Affaires étrangères de l'Etat de Libye, M. Taher Al-Baour, lit-on dans le communiqué.

La rencontre du ministre d'Etat avec son homologue égyptien a permis d'examiner les préparatifs aux échéances bilatérales de haut-niveau, d'aborder les questions soulevées au niveau de l'UA et de se concerter concernant le Sommet arabe extraordinaire qui sera consacré aux développements de la cause palestinienne. Les entretiens de M. Attaf avec la ministre des Affaires étrangères de Mozambique ont porté sur les voies et

moyens de préserver la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales et l'échange de vues sur les questions d'intérêt commun sur le plan continental.

Avec son homologue ghanéen, le ministre a abordé les développements de la situation dans le voisinage des deux pays et passé en revue les perspectives de consolidation de la coopération bilatérale, ainsi que le renforcement de la coordination conjointe concernant les questions régionales et internationales. Par ailleurs, M. Attaf a examiné avec son homologue ivoirien les moyens à même d'insuffler un nouvel élan aux relations entre les deux pays, notamment dans le domaine économique.

La rencontre de M. Attaf avec le ministre des Affaires étrangères du Burundi, a été l'occasion de "discuter de la mise en œuvre des mesures pratiques convenues lors de la

visite du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, à Bujumbura, en décembre dernier, concernant la dynamisation de la coopération bilatérale et l'activation de ses mécanismes", selon le communiqué. Avec le ministre des Affaires étrangères du Lesotho, M. Attaf a abordé les perspectives de la consolidation des relations bilatérales et la poursuite du soutien aux causes justes dans le continent africain.

Lors de la rencontre avec le ministre chargé de la gestion du ministère des Affaires étrangères de l'Etat de Libye, les deux parties ont examiné, en concertation et en coordination, les points inscrits à l'ordre du jour du Conseil exécutif et du sommet de l'UA, ainsi que plusieurs questions liées à la coopération bilatérale, conclut le communiqué.

APS

ALGÉRIE - MEXIQUE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie au Mexique

Le gouvernement mexicain a donné son agrément à la nomination de M. Messaoud Mehila en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès des Etats-Unis du Mexique, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

ALGÉRIE - SLOVÉNIE

La coopération dans le domaine des technologies spatiales au menu d'une rencontre à Alger

Une rencontre entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et le Bureau spatial slovène s'est tenue mercredi à Alger en vue de préparer les conditions optimales de coopération en matière de technologies et d'applications spatiales. La rencontre a eu lieu en présence du directeur général de l'ASAL, M. Azzedine Oussedik, et de la directrice du Bureau spatial slovène, Mme Tanja Permozer, de l'ambassadeur de Slovaquie en Algérie, Mme Urska Kramberger Mendek. A l'ouverture de cette rencontre, M. Oussedik a indiqué que la visite qu'effectue la délégation slovène en Algérie du 11 au 13 février en cours, s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'issue de l'audience qu'il avait accordée au Premier ministre slovène, M. Robert Golob, en mai 2024" et vise à préparer "les conditions optimales de coopération en matière des technologies et des applications spatiales".

ORAN

Le Salon National du Livre sous le slogan "El Bahia lit" Soirée poétique animée par Karima Mokhtari en compagnie de poétesses et intellectuelles

ABED MEGHIT

Oran « Bahia » accueille depuis ce lundi dernier, sa nouvelle édition du Salon National du Livre, qui se tient au Musée Public National d'Art Moderne et Contemporain (MAMO). Organisé par le ministère de la Culture et des Arts, à travers l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel, cet événement, prévu jusqu'au 17 février, propose un programme riche et varié mêlant littérature, art et divertissement. La Maison de la Culture et des Arts « Zeddour Brahim Belkacem » accueillera une série de conférences qui promettent d'être passionnantes, abordant des thématiques aussi diverses que cruciales pour la culture algérienne contemporaine.

Tels que sur « la promotion de la langue amazighe à travers l'édition et l'écriture / Expérience pionnière » du Haut-commissaire M. El Hachemi Assad.

Cette manifestation culturelle a été marquée ce mercredi dernier, par la présentation de poèmes traitant de sujets différents (la patrie, la société, la famille, l'hospitalité, ...), déclamés par les poètes et les poétesses.

L'Algérie regorge de talents littéraires qui façonnent la scène culturelle à travers la poésie, le roman et la critique. Voici quelques figures marquantes du paysage littéraire algérien : Kheira Hameurlaine : écrivaine et poétesse algérienne, elle est également professeure de critique littéraire à l'Université d'Oran. Parmi ses œuvres figurent le roman Nihayat Rajol Moutayam (La fin d'un homme passionné) et plusieurs recueils de poésie, dont Lam Nashtahi Qamaran (Nous n'avons pas désiré la lune), Akwam Al Jamr (Tas de braises), et Fakihat Li Chta Al Qalb (Un fruit pour l'hiver du cœur). Nassira Bensiaci : Poétesse originaire des Aurès, elle a publié As Suqut Khalf Hudud Al Kalimat (La chute derrière les frontières des mots) ainsi qu'un second recueil, Taratil Al Kahina (Les cantiques de la prêtresse).

Karima Mokhtari : Romancière, poétesse et journaliste native de Sidi Bel Abbès, elle réside aujourd'hui à Alger. Elle est l'auteure du recueil de poésie populaire Fi Mahab Al Harf (Au gré des lettres).

Yacine Mia Meftah : Poète et président de la section d'Oran de l'Union des écrivains algériens, il contribue activement à la promotion de la poésie et de la littérature dans la région. Tayeb Moussaoui : Poète populaire originaire d'Oran, il puise son inspiration dans la culture et les tradi-



tions locales pour donner vie à une poésie ancrée dans l'authenticité. Ces auteurs, par la richesse de leurs écrits, continuent d'enrichir le patrimoine littéraire algérien et de faire rayonner la culture du pays à travers leurs œuvres. Une soirée littéraire enrichissante a été animée par la poétesse Karima Mokhtari, réunissant des figures éminentes du monde de la poésie et de la littérature.

Aux côtés de l'animatrice de l'événement, le public a eu le plaisir d'écouter Dr. Kheira Hameurlaine, Nassira Bensiaci, Yacine Mia Meftah et Tayeb Moussaoui. Cet événement a été marqué par des lectures poétiques inspirantes et des échanges intellectuels profonds, mettant en lumière la richesse et la diversité de la littérature algérienne

contemporaine. Selon notre source, une disparité a été observée dans le niveau des poètes et poétesses, en notant que cette édition a été un succès, pour ce qui est notamment de l'interprétation de chant bédouin ainsi que el Melhoun et de l'affluence du public.

La Maison de la Culture et des Arts « Zeddour Brahim Belkacem », qui constitue un acquis important, a été d'un grand apport pour la promotion de ce genre de manifestations. Le salon national du livre fut aussi un espace approprié pour la mise en exergue du patrimoine culturel populaire auprès des jeunes générations. La caractéristique de cette édition est la forte présence de l'élément féminin représenté par des poétesses venues de différentes wilayas du pays, qui ont présenté de beaux poèmes abordant notamment la glorieuse révolution de novembre 1954.

Karima Mokhtari depuis son enfance, a vécu en côtoyant le melhoun. C'est un don qui a hérité de son grand-père, hadj Mohamed Mokhtari, et son père ont fait aimer et apprécier cette poésie. Son père écoutait tous les poètes notamment Abdelmoula et dans le chant bédouin Mamachi. Il lisait également les textes des chouyoukh dont Khaldi, Mostefa Benbrahim et Lakhdar Benkhelouf.

Elle a imprégnée de toutes ces ordres, et elle devenue poétesse. La poétesse, Karima Mokhtari, a récité, de mémoire, un texte poétique intitulé « Chedda Mama », dédié à l'habit traditionnel dont se parent les femmes Belabessiennes dans les grandes occasions, comme le caftan et « El blousa el arbia » (robe arabe).

Approchée par notre journaliste, Karima Mokhtari a indiqué que son poème, puisé du folklore propre à sa région natale, « délivre un message appelant à la préservation de nos habits traditionnels qui constituent une partie importante de l'identité nationale et un précieux héritage pour les jeunes générations ».

Cette édition du Festival national du livre s'annonce ainsi comme un véritable carrefour des arts et des lettres, où la tradition dialogue avec la modernité, où la transmission culturelle se fait sous le signe de l'inclusion et de la diversité. Un rendez-vous incontournable pour tous les amoureux de la culture à Oran.

L'événement, qui prendra fin le 17 février 2025, « est aussi un espace de contacts et d'échanges entre poétesses de différents horizons qui sont appelées à débattre des moyens susceptibles de valoriser et de promouvoir la poésie féminine », a ajouté la poétesse, Karima Mokhtari.